

# La Maison Bien vieillir chez soi **Rapport de recherche-action**



RECHERCHE-ACTION RÉALISÉE PAR  
LE CENTRE DE RECHERCHE SOCIALE APPLIQUÉE (CRSA)

AVRIL 2026

# CRÉDITS

## RECHERCHE ET RÉDACTION

Marie-Pier St-Louis, CRSA

## DIRECTION SCIENTIFIQUE

Lise St-Germain, CRSA

## RÉVISION LINGUISTIQUE

Denise Carboneau

## MISE EN FORME

Marie-Pier St-Louis, CRSA

## ILLUSTRATION DESSINÉE

Chloé Germain-Thérien

## VISUEL DE LA RÉSIDENCE

blanchette archi.design

## ORIENTATION, RELECTURE ET MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

- Marcel Belzile, Ex-Maire, Municipalité de Sayabec
- Steeve Bélanger, Coordonnateur programme SAD, CISSS BSL, Direction SAPA
- Nadia Fournier, Représentante de la communauté
- Guy Leclerc, Personne experte de vécu
- Didier Pérée, Coordination et gestion de projets, GRT Les Habitation Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA
- Marie-Pier St-Louis, Professionnel de recherche, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA)
- Jean-Yves Thériault, Personne experte de vécu
- Pascale Turcotte, Conseillère en développement local et territorial, MRC de La Matapédia



Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.



La démarche de recherche-action vise à permettre aux personnes âgées du Bas-Saint-Laurent de vivre le plus longtemps à domicile et dans leur communauté en innovant et en adaptant l'offre de services intersectorielles.

## DROITS DE REPRODUCTION

©CRSA, 2026

978-2-925512-19-6 (VERSION NUMÉRIQUE PDF)

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2026

La reproduction et l'utilisation, en tout ou en partie, de ce document doivent en indiquer la source de la façon suivante :

Centre de recherche sociale appliquée. 2026. *Rapport de recherche-action. Maison Bien vieillir chez soi*, Trois-Rivières, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), Comité de pilotage résidence innovante pour personnes âgées à Sayabec de la Démarche *Bien vieillir chez soi* au Bas-St-Laurent, 61p.

Le rapport a été possible grâce au cadre et au soutien financier de la programmation de recherche-action *Bien vieillir chez soi* au Bas-Saint-Laurent, soutenue par la Fondation Mirella et Lino Saputo et partie prenante de l'entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent.

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                       |             |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------|
| <b>01. RÉSUMÉ DU PROJET</b>                                           | <b>P.06</b> |
| <b>02. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE</b>                                  | <b>P.07</b> |
| 1. Problématique identifiée                                           | p.07        |
| 2. Contexte local, régional et sectoriel                              | p.09        |
| 3. Alignement avec les priorités gouvernementales                     | p.10        |
| 4. Contexte et problématique en bref                                  | p.11        |
| <b>03. OBJECTIF DE LA RECHERCHE-ACTION ET QUESTIONS DE RECHERCHE</b>  | <b>P.11</b> |
| <b>04. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION DU PROCESSUS</b>     | <b>P.15</b> |
| 1. Enquête auprès de la population de Sayabec et des environs         | p.18        |
| 2. Recension des pratiques                                            | p.22        |
| 3. Analyse financière                                                 | p.25        |
| 4. Intégration d'une stratégie de suivi et d'évaluation participative | p.26        |
| <b>05. DESCRIPTION DU PROJET SOUHAITÉ</b>                             | <b>P.29</b> |
| 1. Description du projet                                              | p.30        |
| <b>06. DESCRIPTION DE LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE-ACTION</b>      | <b>P.33</b> |
| 1. Membres du comité de pilotage                                      | p.33        |
| 2. Utilisation de plusieurs sources de données                        | p.34        |
| 3. Informateurs clés                                                  | p.35        |
| 4. Mobilisation des savoirs                                           | p.39        |
| 5. Transfert de connaissances                                         | p.39        |
| 6. Volet action                                                       | p.40        |

|                                                              |           |                 |
|--------------------------------------------------------------|-----------|-----------------|
| <b>07. ÉVALUATION DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE-ACTION</b>   | .....     | <b>P.41</b>     |
| 1. Retombées de la recherche-action                          |           | p.41            |
| 2. Retombées anticipées                                      |           | p.44            |
| 3. Alignement avec les priorités gouvernementales            |           | p.09            |
| 4. Contexte et problématique en bref                         |           | p.10            |
| <br><b>08. APPRÉCIATION DU PROCESSUS DE RECHERCHE-ACTION</b> | <br>..... | <br><b>P.50</b> |
| 1. Dimension cognitive                                       |           | p.52            |
| 2. Dimension émotionnelle                                    |           | p.53            |
| 3. Dimension interactionnelle                                |           | p.53            |
| <br><b>09. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS</b>                   | <br>..... | <br><b>P.55</b> |
| <br><b>10. CONCLUSION</b>                                    | <br>..... | <br><b>P.58</b> |
| <br><b>11. BIBLIOGRAPHIE</b>                                 | <br>..... | <br><b>P.59</b> |



# LEXIQUE

|                 |                                                              |
|-----------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>APPR</b>     | Agent de planification, de recherche et de programme         |
| <b>AVQ/AVD</b>  | Aides à la vie quotidienne et à la vie domestique            |
| <b>BSL</b>      | Bas-Saint-Laurent                                            |
| <b>CHSLD</b>    | Centre d'hébergement et de soins de longue durée             |
| <b>CISSS</b>    | Centre intégré de santé et de services sociaux               |
| <b>CIUSSS</b>   | Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux |
| <b>CLSC</b>     | Centre local de services communautaires                      |
| <b>COOP</b>     | Coopérative                                                  |
| <b>CQCH</b>     | Confédération québécoise des coopératives d'habitation       |
| <b>CRDBSL</b>   | Collectif régional de développement du BSL                   |
| <b>EÉSAD</b>    | Entreprise d'économie sociale en aide à domicile             |
| <b>GRT</b>      | Groupe de Ressources Techniques                              |
| <b>HLM</b>      | Habitation à loyer modique                                   |
| <b>Iso-SMAF</b> | Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle               |
| <b>ISQ</b>      | Institut de la statistique du Québec                         |
| <b>MRC</b>      | Municipalité régionale de comté                              |
| <b>MSSS</b>     | Ministère de la Santé et des Services sociaux                |
| <b>OCCI</b>     | Outils de cheminements cliniques informatisés                |
| <b>OSBL-H</b>   | Organisme sans but lucratif d'habitation                     |
| <b>PAB</b>      | Préposé.e aux bénéficiaires                                  |
| <b>PHAQ</b>     | Programme d'habitation abordable Québec                      |
| <b>PSL</b>      | Programme de supplément au loyer                             |
| <b>RAMQ</b>     | Régie de l'assurance maladie du Québec                       |
| <b>RI</b>       | Ressources intermédiaires                                    |
| <b>RIA</b>      | Résidence innovante pour personnes âgées                     |
| <b>RPA</b>      | Résidences privées pour aînés                                |
| <b>RQIS</b>     | Réseau québécois pour l'innovation sociale                   |
| <b>RSIPA</b>    | Réseau de services intégrés pour personnes adultes           |
| <b>RPCU</b>     | Regroupement provincial des comités des usagers              |
| <b>SAPA</b>     | Soutien à l'autonomie des personnes âgées                    |
| <b>SCHL</b>     | Société canadienne d'hypothèques et de logement              |
| <b>SHQ</b>      | Société d'habitation du Québec                               |
| <b>TISS</b>     | Territoires innovants en économie sociale et solidaire       |

# 1. RÉSUMÉ DU PROJET

Le présent document présente la recherche-action menée par le Comité de pilotage de la résidence innovante pour personnes âgées à Sayabec de la démarche Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent. La démarche de recherche-action vise à permettre aux personnes âgées du Bas-Saint-Laurent de vivre le plus longtemps à domicile et dans leur communauté en innovant et en adaptant l'offre de services intersectoriels dans le cadre et grâce au soutien financier de la programmation de recherche-action Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent, soutenue par la Fondation Mirella et Lino Saputo.

Dans ce contexte, un comité de pilotage s'est mis en place – formé de la municipalité de Sayabec, du Centre intégré de santé et de services sociaux du BSL, de GRT Les Habitations Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA, de la MRC de La Matapédia, du Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et de citoyennes et citoyens issus du milieu.

La recherche-action vise le développement d'un concept de résidence innovante à Sayabec, destinée aux personnes âgées à faible revenu et en perte d'autonomie vivant en milieu rural. Il s'agit d'un projet structurant qui souhaite démontrer qu'il est possible d'offrir, en dehors des grands centres urbains, un milieu de vie abordable, sécuritaire et intégré à la communauté, avec une gamme de soins et de services favorisant le maintien à domicile, la dignité et l'autonomie et ceci sans déraciner les personnes de leur milieu de vie.

Le modèle proposé comprend 46 unités abordables (40 studios, 4 logements 3 ½, 2 logements 4 ½) réparties en 3 maisonnées autonomes. Cet aménagement vise à favoriser une ambiance familiale, l'entraide, la participation sociale et la mixité générationnelle, soutenues par la présence d'un service de garde en milieu communautaire occupant un des logements. Des espaces communs pour les résident.e.s et la communauté seront aussi aménagés, encourageant la vie collective : salle communautaire, salle à manger, cour intérieure et cour extérieure, buanderie, local de répit, salle de consultation de télésanté, etc.



## 2. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

### 2.1. Problématique identifiée

Le vieillissement accéléré de la population au Bas-Saint-Laurent soulève des enjeux urgents en matière d'accès à un hébergement adapté, abordable et évolutif pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

#### Vieillesse marquée

Selon le recensement de 2020, près de 90 % des personnes de 65 ans et plus vivent encore à domicile (dans une maison unifamiliale ou un appartement) dans la région. À partir de 85 ans, près de la moitié réside plutôt dans une ressource collective, notamment dans des résidences privées pour aînés (RPA) (Statistique Canada, recensement 2020-2021). Selon le plan régional d'attractivité de La Matapédia 2020-2022, la population de 65 ans et plus passera de 22,9 % à 37,3 % entre 2016 et 2041. Parmi ces personnes, une grande proportion aura 85 ans et plus.

#### Déménagements entraînent des pertes cognitives

Les personnes présentant un déclin cognitif ont besoin d'un environnement familial (habitat, lien social, etc.) pour maintenir leurs capacités (Barthelaix et collab., 2009). Les déménagements engendrant des transitions successives provoquent une grande instabilité et une perte de repères, contribuant ainsi à accentuer la perte d'autonomie des personnes âgées. Ces déménagements amènent souvent une rupture du couple lorsque l'évolution de la perte d'autonomie est différente entre la personne aidée et la personne aidante. L'isolement social et la solitude provoqué par un déménagement ou une rupture imposée peuvent contribuer au déclin cognitif (INSQP, 2021; The Lancet Commissions, 2017).

## Offre de logement au Québec

L'offre actuelle de logements en ressources collectives au Québec est fragmentée, coûteuse et souvent éloignée des communautés d'appartenance, ce qui entraîne des séparations involontaires entre conjoints et de multiples déménagements en fin de vie — de la maison vers une RPA autonome, puis vers une résidence intermédiaire lors de pertes d'autonomie et, finalement, vers un CHSLD lorsque la situation se détériore.

## Perte significative de logements en Matapédia

Entre 2023 et 2025, le Bas-Saint-Laurent a perdu plus de 273 unités offrant des soins et des services pour les personnes en perte d'autonomie dont plusieurs sont dans les environs de Sayabec<sup>[1]</sup>. **Dans les faits, en 2026, Sayabec et le secteur ouest ne possèdent plus d'unités pour les personnes semi-autonomes ou en perte d'autonomie.** Ce nombre s'ajoute aux 382 unités (29 petites RPA) qui ont fermé avant 2023. Parallèlement, le coût médian d'un studio avec services de base, lorsqu'il existe, était de 2079 \$/mois selon les données de la SCHL en 2022, un montant largement inaccessible pour de nombreuses personnes âgées à faible revenu, en particulier pour une population dont 37 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent avec un seuil de faible revenu, selon Statistique Canada (2021).

Ce manque d'accessibilité résidentielle est aggravé par l'insuffisance de services de soutien, les parcours d'hébergement en vase clos, et une inadéquation entre les programmes existants et les besoins croissants liés à la perte d'autonomie.

[1] Les données proviennent principalement du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui tient à jour l'offre d'hébergement pour personnes âgées.



## 2.2. Contexte local, régional et sectoriel

La MRC de La Matapédia, comme plusieurs autres du Bas-Saint-Laurent, est confrontée à une perte accélérée de son parc de résidences pour aînés et à une offre de logements sociaux ou communautaires largement insuffisante. Le modèle de grandes RPA centralisées dans les centres urbains est peu viable pour les petites municipalités, qui peinent à maintenir des services de proximité. Cette situation pousse les personnes aînées à quitter leur milieu de vie, accentuant leur isolement et les rendant plus vulnérables. En parallèle, les proches aidants se retrouvent démunis devant la complexité des transitions et l'absence de solutions locales.

Dans le secteur de l'habitation, les projets développés par le programme AccèsLogis ont certes permis de répondre partiellement aux besoins de certaines clientèles, mais les personnes aînées en perte d'autonomie, même modérée, demeurent exclues de l'offre actuelle. Aucune résidence hors marché (social et communautaire) ne permet une offre de soins et de services adaptés à leurs besoins évitant les déménagements vers des centres d'hébergement médicalisés.

**Ceci est un enjeu de société et plusieurs territoires tentent de trouver une solution.**

La Maison bien vieillir chez soi propose un modèle de résidence comprenant des studios et des logements résidentiels où les personnes ont accès à des soins et services de santé adaptés et offerts 24 h/24 et 7 j/7 dans leur domicile.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent s'est engagé à payer les coûts associés aux soins permettant à la résidence d'embaucher ses propres employé.e.s.



## 2.3. Alignement avec les priorités gouvernementales

Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités gouvernementales en matière de :

- **Logement social et communautaire**, notamment à travers les programmes de la SHQ et du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale;
- **Lutte contre le déracinement en région et accessibilité des services en milieu rural**;
- **Vieillessement actif et maintien à domicile**, tel que promu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);
- **Allègement du réseau de la santé**, en offrant des alternatives non institutionnelles pour les personnes en perte d'autonomie.

La Maison bien vieillir chez soi répond à ces priorités gouvernementales en proposant une solution innovante, communautaire et évolutive, adaptée aux réalités rurales du Québec.

# CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

## EN BREF

- Croissance de la population de 65 ans et plus au Bas-Saint-Laurent qui représente 28 % de la population de la région en 2022 (Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, 2024). Ce pourcentage est appelé à croître rapidement : selon le plan régional d'attractivité de La Matapédia 2020-2022, la population de 65 ans et plus passera de 22,9 % à 37,3 % entre 2016 et 2041. Parmi ces personnes, une grande proportion aura 85 ans et plus;
- Déficit de logements subventionnés et adaptés au milieu rural pour personnes âgées en perte d'autonomie (depuis 2023, le Bas-Saint-Laurent a perdu plus de 273 unités pour personnes ayant une perte d'autonomie dont plusieurs de celles-ci sont dans les environs de Sayabec (données grises du milieu));
- Coût élevé des résidences privées. Selon la SCHL, en 2021, le loyer médian pour un studio privé comprenant des soins standards<sup>2</sup> était de ± 2079 \$ par mois, ce qui est inaccessible pour les personnes âgées à faible revenu;
- 37 % des personnes âgées de 65 ans et plus de La Matapédia vivent avec un seuil de faible revenu, selon Statistique Canada, 2021;
- Difficulté de rester dans le secteur de Sayabec lors d'une perte d'autonomie en raison du manque d'accès aux soins, alors que les personnes souhaitent demeurer dans la communauté près de leurs proches (CRSA, consultation publique, 2022);
- Désir des personnes âgées de Sayabec de continuer à être actives dans la communauté (CRSA, consultation publique, 2022);
- Perte du lien social et accroissement de la perte d'autonomie pour les personnes âgées lors de déménagement hors communauté;
- Besoin d'exemples de modèle pour les petites municipalités du Québec qui vivent les mêmes enjeux.

[2] Une unité comprenant des soins standards signifie que la personne résidente ne reçoit pas de soins de niveau élevé et qu'elle n'est pas tenue de payer un supplément pour recevoir des soins.

### 3. OBJECTIF DE LA RECHERCHE-ACTION ET QUESTIONS DE RECHERCHE

Lors du dépôt du projet de recherche-action en janvier 2023, les objectifs suivants ont été identifiés par le comité.

#### Objectif principal :

Concevoir et implanter un modèle de résidence innovante pour personnes âgées basé sur des connaissances issues de la recherche.

En cours de recherche-action, les objectifs du projet se sont précisés pour se résumer ainsi :

#### Objectif général :

La recherche-action vise à proposer un concept résidentiel concret et transférable basé sur une démonstration de la pertinence et la faisabilité d'offrir pour les personnes âgées en perte d'autonomie, en dehors des grands centres urbains, un milieu de vie abordable, sécuritaire et intégré à la communauté. Ceci dans le but de limiter les ruptures résidentielles, soutenir leur autonomie et répondre à leurs besoins grandissants en matière d'habitation et de services de soutien.

Plus spécifiquement :

- Offrir un modèle résidentiel adapté aux personnes âgées, peu importe leur revenu et leur perte d'autonomie, intégrant des soins jour et nuit, télésanté, appui aux proches aidants et continuité des services jusqu'à la fin de vie;
- Favoriser un milieu de vie actif, intergénérationnel et ouvert sur la communauté incluant un service de garde en milieu communautaire et des espaces communautaires partagés;
- Documenter et transférer le modèle à d'autres milieux, en collaboration avec le comité de pilotage et la communauté de pratique du TIESS composée également de PAX Habitat, Maison Phoenix et Serviloge.

Dans une perspective d'innovation, quel modèle d'habitation pour aînées répond aux besoins de la communauté de Sayabec et ses environs?

La recherche-action a tenté tout au long du projet de répondre à ces questions identifiées lors du dépôt en janvier 2023 par le biais des différents mécanismes de collecte.

## Conceptualisation du projet

- Quels sont les modèles de résidences pour personnes âgées au Québec et ailleurs qui pourraient nous inspirer? Quels sont les défis et les conditions de réussites de ces modèles inspirants?
- Y a-t-il d'autres aspects innovants à prendre en compte?
- En se basant sur des données probantes et les modèles inspirants, quelles sont les caractéristiques qui devraient être intégrées au projet de RIA dans une communauté comme Sayabec en ce qui concerne:
  - o L'évolution de la perte d'autonomie;
  - o L'intégration des proches aidants;
  - o L'accessibilité des personnes à faible revenu malgré l'évolution de leur perte d'autonomie?

## Population desservie

- Quelle population (revenu, niveau de perte d'autonomie) est visé par le projet? Qui sont les personnes à faible revenu qui pourraient bénéficier de la RIA?
- Quel sera le territoire desservi? Où résident les personnes visées?
- Dans quelle mesure les choix en matière de population desservie permettront-ils de rendre le projet innovant?

## Services offerts

- Quels sont les ressources et services qui seront disponibles et par qui seront-ils dispensés?
- Quels sont les rôles et responsabilités des différents partenaires dans la conception, dans la construction, dans l'opérationnalisation?
- Quels sont les services et ressources pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui sont disponibles actuellement à Sayabec? Quels sont les manques ou les écarts entre les besoins et les services disponibles? Comment le modèle RIA peut-il être complémentaire au contexte actuel de Sayabec?
- Dans quelle mesure cette offre de services est-elle innovante pour une petite communauté comme Sayabec?



## Coût et viabilité du modèle

- Quels sont les coûts d'exploitation et d'opération?
- Est-ce viable comme modèle dans une municipalité comme Sayabec?
- Comment pourrions-nous intéresser les bailleurs de fonds et les instances publiques à la RIA?
- Quelles stratégies faut-il mettre en place pour assurer l'adhésion à long terme (dans l'opérationnalisation) des instances publiques?
- Dans quelle mesure cette manière d'opérationnaliser le projet est-elle innovante pour une petite communauté comme Sayabec?

## Lien avec la communauté

- Comment pourrions-nous intéresser la communauté à la RIA?
- Comment pouvons-nous articuler les rôles et responsabilités de chacun?
- Comment la RIA pourrait-elle soutenir la vitalité du territoire?
- Comment s'assurer d'être complémentaire aux autres ressources et services offerts sur le territoire?
- Dans quelle mesure cette articulation entre les rôles et responsabilités des différents acteurs est-elle innovante pour une petite communauté comme Sayabec?

## Technique

- Comment souhaitons-nous organiser l'espace?
- Quel aspect écoénergétique voulons-nous intégrer?
- Comment les plans peuvent-ils bien refléter le modèle de RIA (intégration des proches aidants, évolution de la perte d'autonomie)?
- Comment bien intégrer différents matériaux de construction disponibles dans la région?
- Comment intégrer l'innovation technique dans notre résidence?

# 4. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION DU PROCESSUS

Différentes méthodes ont été utilisées pour collecter les données en fonction des informations à recueillir. Le processus tend vers une recherche-action participative.

Les différents aspects de la recherche-action classique ont été déployés (Stringer et Aragon, 2020; Cadre de référence du CRD):

- Une logique de cycles successifs :
  - Une alternance entre collecte de données, analyse, délibération collective et ajustement de l'action;
  - Une production simultanée de connaissances générant des transformations dans le projet.
- Une implication active des parties prenantes.

Ancré dans la coconstruction, le processus mis en place est allé plus loin dans l'approche participative en considérant des membres du comité de pilotage comme des contributeurs à part entière de l'équipe de recherche. Ils ont participé à différents moments à la collecte et à l'analyse, et sont en mesure de réinvestir les données dans le développement du concept de résidence.

## Participation de personnes expertes de vécu

La participation des citoyens et des citoyennes — nommés « experts de vécu » dans le cadre du projet — est au cœur de la démarche. Ces personnes ont participé activement à l'ensemble des étapes de la recherche-action : de l'identification des besoins et des indicateurs, à la collecte de données, jusqu'à l'analyse. Leur contribution repose notamment sur :

- Leur connaissance fine de la réalité de vieillir à Sayabec et dans ses environs;
- Leur expertise professionnelle acquise au cours de leur parcours;
- Leur rôle dans la pérennité du projet, puisqu'ils et elles en porteront la réalisation dans les prochaines années.

Tableau 1 : Résumé des types de collecte et des outils

| Type                                                       | Données recueillies                                                                                                                                                                                                                          | Outils                                           | Auprès de qui                                                                                                                                                                                | Quand                                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Enquête auprès de la population de Sayabec et des environs | Les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie à Sayabec et dans les municipalités environnantes, ainsi que ceux de leurs proches aidant.e.s.                                                                                          | Questionnaire                                    | 47 personnes de 55 ans et plus de Sayabec et ses environs                                                                                                                                    | Mars - avril 2023                          |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                              | Groupe de discussion                             | 29 personnes de 55 ans et plus de Sayabec et ses environs                                                                                                                                    | Mai 2023                                   |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                              | Enquête de type ad hoc lors d'événements publics | La population générale lors de publications sur les réseaux sociaux, de communiqués de presse et de la présentation des plans                                                                | En continu entre juin 2023 et juin 2025    |
| Recension des pratiques                                    | Les services et ressources pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs proches aidants qui sont disponibles actuellement à Sayabec.<br><br>Caractéristiques innovantes des résidences pour personnes âgées au Québec et ailleurs. | Recension des écrits                             | 33 rapports, articles et documents<br>Plus d'une cinquantaine de sites web ont été consultés<br>5 colloques et activités de diffusion<br>15 résidences - milieux de vie pour personnes âgées | En continu entre juin 2023 et octobre 2025 |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                              | Observations participantes                       | Visite de PAX Habitat<br>Participation à la communauté de pratique pilotée par le Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)                                             | En continu entre octobre 2024 à mars 2026  |
|                                                            |                                                                                                                                                                                                                                              | Informateurs clés                                | Ergothérapeute<br>Analyste informatique en télésanté<br>Spécialistes en ressources naturelles et à l'environnement<br>Entrepreneur général<br>Architectes<br>6 résidences de la MRC          | En continu entre octobre 2024 à mars 2026  |

Tableau 1 : Résumé des types de collecte et des outils

| Type                                                               | Données recueillies                                                                                                                                                                                                      | Outils                                                                                               | Auprès de qui                                                                                     | Quand        |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Analyse financière                                                 | Évaluation de la faisabilité et du réalisme des budgets.                                                                                                                                                                 | Triangulation des savoirs - Budget de construction et budget d'exploitation et d'opérationnalisation | Mise en commun des différentes expertises du GRT, du CISSS et de l'ensemble des membres du comité | 2025         |
| Intégration d'une stratégie de suivi et d'évaluation participative | <ul style="list-style-type: none"><li>- Suivi des activités;</li><li>- Suivi de la collaboration en contexte de recherche-action;</li><li>- Suivi des résultats attendus;</li><li>- Suivi des effets attendus.</li></ul> | Cadre logique                                                                                        |                                                                                                   | Mai 2023     |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                          | Tableau de bord                                                                                      |                                                                                                   | En continu   |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                          | Atelier de discussion                                                                                | Un moment de réflexivité sur l'action par année                                                   | En continu   |
|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                          | Questionnaire de fin de projet                                                                       | Tous les membres du comité                                                                        | Janvier 2026 |

## 4.1. Enquête auprès de la population de Sayabec et des environs

### DONNÉES RECUEILLIES :

Les besoins des personnes âgées en perte d'autonomie à Sayabec et dans les municipalités environnantes, ainsi que ceux de leurs proches aidant.e.s, en matière de :

- Services et soins requis selon l'âge, le niveau de perte d'autonomie et la réalité territoriale;
- Aménagement des espaces intérieurs favorisant le sentiment d'être « chez-soi »;
- Organisation de la routine quotidienne selon l'âge, le niveau de perte d'autonomie et le contexte territorial;
- Vie communautaire au sein de la résidence et liens avec la population de Sayabec;
- Intégration des proches aidant.e.s (conjoint.e, famille, ami.e.s).

Le niveau d'intéressement et d'acceptabilité sociale.

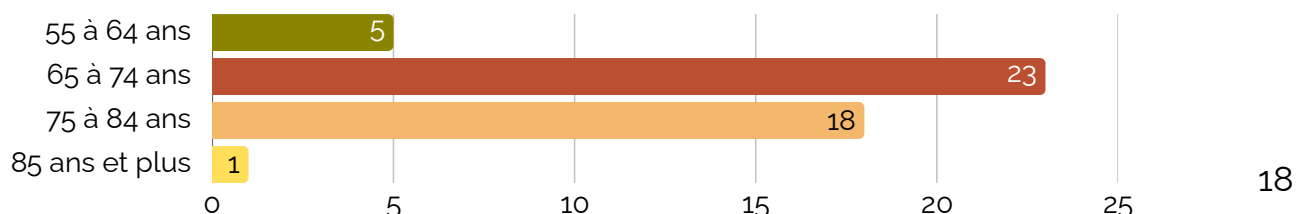
Les stratégies à mettre en place pour assurer l'adhésion à long terme de la communauté.

### 4.1.1. Questionnaire

Un questionnaire a été élaboré afin de permettre à la population de Sayabec et des environs de s'exprimer sur ses besoins en matière de vieillissement au sein de la communauté.

Quarante-sept (47) personnes âgées de 55 ans et plus ont répondu au questionnaire.

Graphique 1: Répartition des répondant.e.s par âge



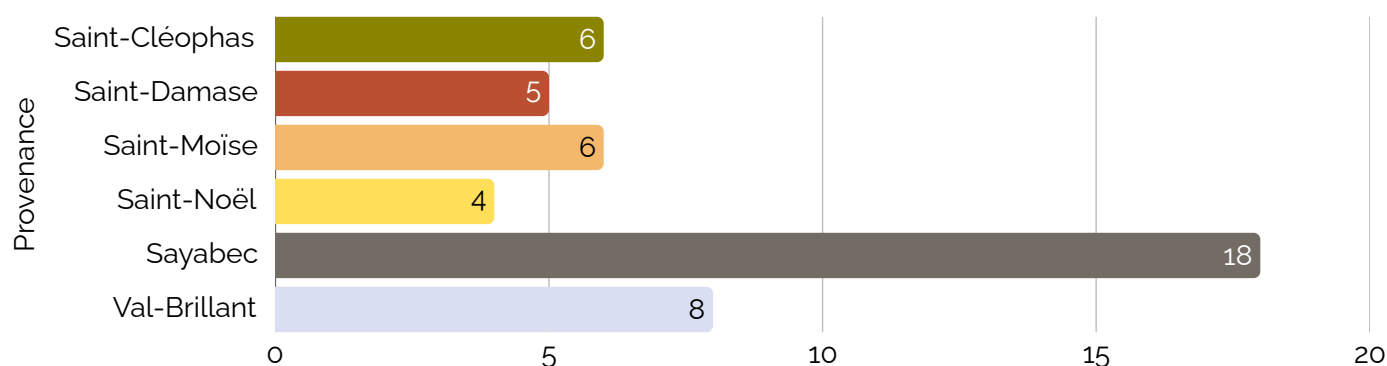
Les thèmes abordés comprenaient :

- Soins de santé;
- Espace de vie;
- Proches aidantes et aidants;
- Alimentation;
- Lien avec la communauté.

Le questionnaire visait à recueillir un premier niveau de données destiné à être approfondi lors d'une consultation publique subséquente. Une attention particulière a été portée à la représentativité territoriale, afin de rejoindre des personnes issues de l'ensemble des municipalités du secteur ouest de La Matapédia, dont Sayabec.

Pour ce faire, les deux personnes expertes de vécu ont été mises à contribution. Elles ont rencontré des clubs de personnes âgées dans les principales municipalités, notamment Sayabec et Val-Brillant. Dans les autres municipalités, un échantillonnage de type « boule de neige » a été utilisé : les personnes expertes de vécu, en tant qu'informatrices clés, ont recommandé d'autres personnes répondant aux critères établis (âge et répartition territoriale).

Tableau 2 : Provenance des répondants et répondantes



Afin d'assurer la confidentialité des données, un protocole précis a été mis en place. Chaque questionnaire était accompagné d'une enveloppe de retour. Les participantes et les participants étaient invités à répondre individuellement, à insérer le questionnaire complété dans l'enveloppe, à la sceller, puis à la remettre à la personne experte de vécu. Les consignes étaient clairement indiquées sur l'enveloppe.

Lorsqu'ils remplissaient le questionnaire, les participant.e.s ont également reçu une invitation à prendre part à une consultation publique et à un groupe de discussion.



### **4.1.2. Groupes de discussion lors d'une consultation**

Vingt-neuf (29) personnes, incluant quatre représentant.e.s du comité de pilotage, ont participé à la consultation tenue le 15 mai 2023.

Sous la forme d'un atelier collaboratif, les résultats du questionnaire ont d'abord été présentés, puis les personnes participantes ont été invitées à échanger en petits groupes d'environ six personnes autour de questions d'approfondissement.

Ces échanges ont permis de valider et de préciser les orientations envisagées par le comité de pilotage, tout en faisant émerger de nouvelles idées pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie à Sayabec et dans les environs. La rencontre s'est conclue par un repas communautaire favorisant la poursuite des échanges de manière informelle.

Cette méthodologie a permis de rejoindre des personnes provenant de l'ensemble des municipalités ciblées et d'approfondir les résultats du questionnaire avec un groupe plus restreint.

Le rapport synthèse de la consultation est disponible [ici](#).

### **4.1.3. Enquête de type ad hoc lors d'événements publics**

Il était initialement prévu d'aller à la rencontre de la population à différents moments de la recherche-action, dans des espaces publics ou lors d'événements municipaux, tout particulièrement pour documenter le niveau d'intéressement et d'acceptabilité sociale et les stratégies à mettre en place pour assurer l'adhésion à long terme de la communauté. Toutefois, un contexte particulier lié au projet a amené le comité à ajuster cette méthode de collecte.

La stratégie a donc été partiellement modifiée. Un plan de communication visant à faire connaître le projet et à susciter l'intérêt de la population a été élaboré. Certaines actions prévues dans ce plan n'ont pas été réalisées, puisqu'elles sont associées à des étapes ultérieures, notamment celles liées à la construction et à l'arrivée des résident.e.s.

Quatre (4) communiqués de presse ont été rédigés :

- Le premier, en 2023, présentait le projet et annonçait la démarche de consultation publique;
- Le deuxième, diffusé le 30 avril 2024, faisait état de l'avancement du projet;
- Le troisième, le 12 mai 2025, annonçait la collaboration avec Groupe Habitat et blanchette archi.design pour la réalisation des plans et devis, ainsi que la tenue d'une consultation publique;
- Le quatrième, le 23 juin 2025, remerciait les personnes ayant participé à la consultation publique du 9 juin.

Par ailleurs, quatre (4) publications ont été diffusées sur Facebook, générant plusieurs commentaires, majoritairement positifs. Certains commentaires soulevaient toutefois des questions quant à la place des jeunes dans les projets municipaux. Ces réactions ont renforcé l'importance de concevoir un projet ouvert sur la communauté et intégrant une dimension intergénérationnelle.

Afin de maintenir l'intérêt de la population, un questionnaire visant à choisir le nom de la résidence a également été diffusé (notamment par l'entremise d'une publication Facebook). Cette initiative a suscité un fort engouement : 141 personnes ont participé, dont 50 ont rempli le formulaire en entier. Le nom « Maison bien vieillir chez soi » est directement inspiré des propositions recueillies.

Le niveau d'intéressement et d'acceptabilité sociale, ainsi que les stratégies favorisant l'adhésion à long terme de la communauté ont également été documentés lors de la consultation publique du 9 juin 2025. Cet événement a permis de présenter le concept développé ainsi que les plans d'architecte. Quarante (40) citoyennes et citoyens y ont participé. La consultation a également fait l'objet d'une couverture médiatique locale; la TVC de la Matapédia et Radio-Canada étaient présents.

La consultation s'est déroulée en deux temps :

- Une présentation magistrale du concept et des plans;
- Une exposition des plans, où les participantes et les participants étaient invités à circuler librement. Des membres du comité étaient présents pour répondre aux questions et recueillir les commentaires.

## 4.2. Recension des pratiques

### DONNÉES RECUEILLIES

Les services et ressources pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leurs proches aidants qui sont disponibles actuellement à Sayabec.  
Caractéristiques innovantes de résidences pour personnes âgées au Québec sur le plan :

- Des services et soins offerts;
- De l'aménagement et des espaces de vie;
- Du fonctionnement au quotidien et de la participation sociale des personnes;
- Du lien avec la communauté;
- De l'intégration des proches aidant.e.s.

### 4.2.1. Recension des écrits

Tout au long de la recherche-action, le comité a alimenté la conception du modèle en s'appuyant sur des données jugées crédibles (véracité), transférables (applicabilité) et fiables (validation et neutralité). Ces données provenaient de la littérature scientifique, d'articles de presse, d'entrevues, ainsi que de la participation à des événements, notamment des colloques.

Tableau 3 : Sources d'information et portée

| Sources d'information         | Nombres                                                | Précisions                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Rapports, articles, documents | 33                                                     | Plusieurs documents de type rapports et articles ont été consultés. 33 ont été considérés à un moment ou un autre de la recherche-action. 12 ont été utilisés dans le cadre de la recension des pratiques produite en décembre 2025. |
| Sites web                     | Plus d'une cinquantaine de sites web ont été consultés | Plusieurs sites web, dont les sites des différentes résidences au Québec et ailleurs, ont été consultés. La recension des pratiques fait référence à plus de 30 résidences différentes.                                              |

| Sources d'information               | Nombres | Précisions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Colloques et activités de diffusion | 5       | <p>Plusieurs activités de type colloques et activités de diffusion ont alimenté la recension.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Symposium Renforcer la recherche-action – dans le cadre du 7<sup>e</sup> Symposium - International Journal of Action Research (IJAR 2024)</li> <li>2. Sommet de l'économie sociale 2025, Chantier d'économie sociale</li> <li>3. Conférence internationale Résister et réinventer, Collectif des partenaires en développement des communautés, novembre 2025</li> <li>4. Webdiffusion StudioCast - ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) : La fierté de vieillir, Bilan d'une première année d'actions, avril 2025</li> <li>5. SCHL - Journées portes ouvertes de la Recherche - Édition 2025, octobre 2025</li> </ol> |

Dans un premier temps, quinze (15) projets de résidences ou de milieux de vie ont été documentés à partir de treize (13) dimensions d'analyse.

À la suite de ce premier exercice, d'autres résidences ont été ajoutées à l'analyse, dont quinze (15) situées au Bas-Saint-Laurent. Celles-ci ont été examinées sous l'angle d'une ou de plusieurs dimensions, selon les besoins d'approfondissement identifiés par le groupe.

Tableau 4 : Dimensions et projets pris en compte

| Dimensions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Projets / résidences / milieux de vie                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modèle d'habitation</li> <li>2. Clientèle visée</li> <li>3. Continuum de services adaptés à l'évolution de la perte d'autonomie</li> <li>4. Disposition physique de l'espace</li> <li>5. Accessibilité financière</li> <li>6. Place des proches aidants</li> <li>7. Vitalité territoriale</li> <li>8. Participation active des personnes</li> <li>9. Écoresponsabilité</li> <li>10. Approche de soins</li> <li>11. Soins disponibles</li> <li>12. Services disponibles</li> <li>13. Financement</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. PAX Habitat, Lanaudière</li> <li>2. Carpe Diem - Continuum entre service à domicile et répit, concept</li> <li>3. Maison écologique/Greenhouse, concept</li> <li>4. Maison Martin Matte, concept</li> <li>5. Maison des aînés, concept</li> <li>6. La maison-centre de services (Service House), concept</li> <li>7. La coopérative de Solidarité La Seigneurie de Vaudreuil, Montérégie</li> <li>8. La coopérative La Brunante, Estrie</li> <li>9. Maison Mémoire du Cœur, Lanaudière</li> <li>10. Logement HAN, concept</li> <li>11. La Grande Maison de Sainte-Luce, Bas-Saint-Laurent</li> <li>12. Minimaisons, concept</li> <li>13. Quartier intergénérationnel à Saint-Lucien, Centre-du-Québec</li> <li>14. Le cohabitat (Cohousing), concept</li> <li>15. L'habitat partagé (Homeshare), concept</li> </ol> |

## 4.2.2. Observation et participation

Le développement du projet s'est également appuyé sur des moments d'observation dans différents milieux ainsi que sur diverses expériences pratiques.

Le comité participe notamment à une communauté de pratique pilotée par le Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). La première activité de cette communauté a consisté en une visite de deux jours à PAX Habitat, à laquelle six (6) membres du comité ont pris part. Cette résidence, située en milieu semi-urbain, a développé un modèle présentant plusieurs similitudes avec les intentions du projet de Sayabec et a constitué une source d'inspiration importante.

Par ailleurs, l'ensemble des membres du comité dispose d'un savoir expérientiel lié à l'observation ou à l'expérimentation du fonctionnement de résidences ou de milieux d'hébergement pour personnes âgées. Six (6) membres ont notamment siégé à un conseil d'administration d'une résidence pour personnes âgées, à titre d'administrateur.trice ou de ressource de soutien. Tous ont visité plusieurs milieux d'hébergement, dans un contexte professionnel ou personnel.

## 4.2.3. Informateurs clés

Afin de s'assurer que le concept s'inspire des meilleures pratiques, une ergothérapeute du CISSS du Bas-Saint-Laurent, spécialisée dans l'aménagement de résidences pour personnes âgées, a contribué à la conception des plans, notamment pour garantir l'accessibilité universelle des lieux.

Le comité a aussi bénéficié d'une présentation d'un spécialiste, également du CISSS du Bas-Saint-Laurent, pour exposer les options de santé connectée.

Des spécialistes en ressources naturelles et à l'environnement du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent ont également produit une étude d'opportunité sur l'installation d'un système de chauffage à la biomasse.

Le comité a aussi intégré, pendant plusieurs mois, un entrepreneur général et des architectes pour soutenir et concrétiser l'idéalisation du projet.

Six résidences de la MRC ont également été identifiées et approchées pour de courts entretiens semi-dirigés. La résidence La Seigneurie, notamment, a accepté de nous recevoir pour une visite des installations. Cette rencontre a permis d'alimenter l'élaboration du concept et d'identifier des possibilités de mutualisation, compte tenu de la proximité des deux résidences.

## 4.3. Analyse financière

### DONNÉES RECUEILLIES

Évaluation de la faisabilité et du réalisme des budgets :

- Budget de réalisation (construction);
- Budget d'exploitation;
- Budget d'opérationnalisation.

### 4.3.1. Triangulation des savoirs - Budget de construction

À différents moments de la recherche-action, le comité de pilotage a collaboré avec des ressources spécialisées en construction, notamment des architectes et un entrepreneur. Ces espaces d'échange réunissant les membres du comité, l'ergothérapeute du CISSS et les professionnels du secteur de la construction ont permis de raffiner le concept afin d'en assurer le réalisme et la faisabilité.

Cette démarche a conduit à l'élaboration de plans conformes au concept retenu ainsi qu'à l'estimation des coûts de construction.

En parallèle, une recherche active de sources de financement a été menée afin de réduire les coûts du projet et d'en accroître l'accessibilité financière pour les futur.e.s résident.e.s.

### 4.3.2. Triangulation des savoirs - Budget d'exploitation et d'opérationnalisation

Le concept de résidence a été réfléchi de manière à avoir un bon aperçu des ressources humaines nécessaires et des coûts récurrents d'exploitation pour opérer la résidence en s'inspirant de la recension des pratiques et de l'expertise du CISSS du Bas-Saint-Laurent et du GRT. La faisabilité et le réalisme du budget d'exploitation ont également été validés par la suite par les deux équipes (le GRT et CISSS).

## 4.4. Intégration d'une stratégie de suivi et d'évaluation participative

### DONNÉES RECUEILLIES

- Suivi des activités;
- Suivi de la collaboration en contexte de recherche-action;
- Suivi des résultats attendus;
- Suivi des effets attendus.

### 4.4.1. Cadre logique

Pour faire le suivi du projet et de l'atteinte des résultats attendus, un modèle logique a été produit. Celui-ci explicite la chaîne causale reliant les intrants, les activités et les extrants liés à la recherche-action (effets à court terme) et ceux liés à la mise en place d'un milieu de vie intergénérationnel comprenant une résidence pour personnes âgées (effet à long terme).

Un modèle logique a été élaboré au début du projet et révisé à trois reprises par les membres du comité. Ces exercices ont constitué des moments structurants pour analyser l'avancement du projet et identifier les ajustements nécessaires.

Image 1 : Logique d'action



## NOTRE LOGIQUE D'ACTION

### PROJET : Résidence innovante pour personnes âgées à Sayabec

#### Pour quelles raisons le fait-on?

##### CONTEXTE (sur quel problème voulons-nous agir?)

- Présence d'une recherche-action permettant de soutenir le développement du concept de RIA
- Nombre important de personnes âgées sur le territoire
- Inadéquation entre les revenus disponibles et le coût des loyers
- Difficulté d'accès aux services en santé pour les personnes âgées
- Perte d'autonomie, une évolution différente entre la personne aidée et l'aidant
- Manque d'offre de RPA
- Subventionnées pour personnes âgées en perte d'autonomie
- Manque d'offre de RPA dans les plus petites communautés

##### LOGIQUE D'INTERVENTION : Comment croyons-nous que notre intervention (action) est appropriée pour atteindre les impacts à long terme?

Le comité de pilotage formé de personnes résidentes à Sayabec, de la municipalité, de la MRC, du GRT, du CIUSSS et de chercheurs souhaite développer une résidence innovante pour personnes âgées permettant aux personnes âgées de résider à Sayabec jusqu'à leur fin de vie, peu importe leur revenu et leur niveau de perte d'autonomie, tout en demeurant avec leur conjoint ou conjointe ou en communauté afin de réduire l'isolement.

#### BUT DU PROJET (finalité souhaitée) : Loger les personnes âgées de Sayabec dans une résidence qui permet :

- le maintien des personnes selon l'évolution de leur **perte d'autonomie** afin d'éviter les déménagements consécutifs et surtout hors du territoire ;
- l'**accessibilité des coûts du loyer et des services** aux personnes à faible revenu par le biais d'un modèle partenarial ;
- le **réalisme et la viabilité** dans les petites municipalités et qui favorise le dynamisme et la vie en communauté ;
- l'**inclusion** des personnes **proches aidantes** au quotidien.

#### Qu'est-ce qu'on fait? - Ce que l'on souhaite faire ou réaliser

##### Mobilisation du milieu autour du projet de résidence

- Comité de pilotage
- Activités de consultation et de diffusion
- Participation des personnes âgées

##### Idéation du projet de résidence

- Étude de faisabilité (budget de réalisation et d'exploitation)
- Réalisation des plans et devis
- Recension de la littérature et des pratiques
- Description de l'offre de soins
- Suivi de la réponse aux besoins et ajustement du concept
- Documentation de la réalisation du projet

##### Mise en œuvre du projet de résidence

- Incorporation
- Réalisation d'une étude du site et du terrain
- Consolidation des partenariats (ententes)
- Recrutement des ressources
- Ouverture de la résidence

#### Qu'est-ce que ça donne?

- Des partenaires engagés
- Acceptabilité sociale du projet

- Obtention d'un financement adapté permettant la réalisation et la pérennité du projet

- Documentation d'un modèle abordable, adapté à la réalité des petites municipalités, reproductible et transférable dans d'autres régions rurales
- Mise en place d'un processus de transfert du modèle

- Présence d'une structure de gouvernance
- Mise en service d'une résidence adaptée aux besoins des personnes âgées et à la perte d'autonomie
- Entente de partenariat pour la gestion de la résidence (opérationnelle et offre de soins)
- Renforcement des liens communautaires et participation du milieu

- Réponse directe au besoin criant de logements subventionnés accessibles financièrement.

- Meilleure intégration des proches aidants, grâce à une approche adaptée à leurs besoins et à leur réalité.

- Maintien des personnes dans leur milieu de vie, même avec l'évolution de leur perte d'autonomie, évitant ainsi les déménagements successifs et la séparation des couples.

- Développement d'un milieu de vie dynamique où résident.e.s et membres de la communauté interagissent et favorisent un vieillissement actif.

#### A quoi ça contribue?

- Diminuer la perte d'autonomie
- Consolider les liens familiaux et sociaux
- Soutenir la qualité de vie des personnes
- Éviter l'exode et dynamiser la communauté
- Décloisonnement des programmes ministériels

- Effet d'inspiration pour d'autres municipalités souhaitant développer des modèles similaires.

## 4.4.2. Tableau de bord

Tout au long du projet, des comptes rendus ont été produits à la suite de chacune des rencontres. L'ensemble des décisions, des orientations et des actions mises en œuvre a été consigné dans un tableau de bord. Cet outil a permis de documenter l'évolution du projet et d'apprécier progressivement des résultats et des effets attendus, en cohérence avec les orientations initialement établies.

## 4.4.3. Atelier de discussion

À différents moments du projet, des échanges ont eu lieu afin de faire le point sur son évolution ainsi que sur la contribution des membres du groupe.

Au cours de la première année, une entente de collaboration a été élaborée, puis révisée l'année suivante. Par ailleurs, la mise en discussion du modèle logique lors des rencontres a permis d'assurer un suivi rigoureux du projet, de vérifier qu'il évoluait conformément aux résultats attendus et de s'assurer que les ajustements apportés demeuraient cohérents avec les orientations établies au départ.

## 4.4.4. Questionnaire de fin de projet

Un questionnaire, inspiré de l'outil d'évaluation de la participation à un processus de cocréation (Fortin et Louesdon, 2018, p. 138), a été rempli en janvier 2026 par l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Cet outil vise à évaluer la qualité de la collaboration à partir de trois dimensions :

- **Cognitive** : elle vise à comprendre le contenu intellectuel du travail, la problématique analysée ainsi que les sens et interprétations que les personnes participantes lui attribuent.
- **Émotionnelle** : elle renvoie à la manière dont les membres s'investissent affectivement dans le projet, tant par rapport aux idées qu'aux interactions avec les autres personnes participantes.
- **Interactionnelle** : elle s'intéresse à la façon dont les relations entre les membres façonnent la construction symbolique du groupe, contribuant à sa cohésion et à l'émergence de règles partagées telles que les rituels, attentes, normes, habitudes et artéfacts.

## 5. DESCRIPTION DU PROJET SOUHAITÉ

- Typologie des unités de résidence diversifiée (**45 logements divisés en 3 maisonnées autonomes**), plus un logement occupé par un **service de garde en milieu communautaire**.
- Présence de **40 studios pour les personnes seules** et de **5 logements pouvant accueillir des couples**.
- Intégration des **proches aidant.e.s** :
  - Formation pour le personnel et les proches aidant.e.s pour soutenir la vision communautaire et bienveillante du projet;
  - Présence des proches valorisée et possibilité pour eux de dormir sur place.
- **Animation sociale et participation active** des résidentes et des résidents à la vie communautaire de Sayabec.
- **Milieu de vie en communauté** :
  - Activités intergénérationnelles, dont la présence d'un service de garde en milieu communautaire;
  - Présence de loisirs et de jardins communautaires autour de la résidence pour l'ensemble de la population de Sayabec.
- **Services intégrés** : soins et services de santé offerts sur place (soins personnels et soutien aux activités de la vie quotidienne), télésanté, soins palliatifs et répit.
- Conception mixte intégrant du **préfabriqué** avec le soutien d'une équipe d'architecture (blanchette archi.design) et d'un entrepreneur général (Habitat Construction) pour réduire les coûts et maximiser la transférabilité du projet.



Le projet de résidence innovante à Sayabec s'inscrit dans la définition de l'innovation sociale proposée par le Réseau québécois pour l'innovation sociale (RQIS), soit « une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service ou un nouveau produit [inexistant dans la région ou en milieu rural] qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini [...] et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique » (RQIS, 2011, p.3).

En ce sens, le concept développé vise à répondre de manière durable, évolutive et adaptée aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie vivant en milieu rural. Il s'agit d'un projet structurant qui cherche à démontrer qu'il est possible d'offrir, en dehors des grands centres urbains, un milieu de vie abordable, sécuritaire et intégré à la communauté, comprenant une gamme de soins et de services favorisant le maintien à domicile, la dignité et l'autonomie, et ce, sans déraciner les personnes de leur milieu de vie. Pour ce faire, il faut repenser les mécanismes de financement et d'habitation pour les personnes en perte d'autonomie.

Pour élaborer ce concept, l'ensemble des données collectées a nourri la réflexion et orienté les travaux du comité de manière itérative. Elles ont permis à ses membres de se projeter dans le contexte spécifique du secteur ouest de la MRC de La Matapédia et de concevoir un projet véritablement adapté et innovant pour ce territoire.

## **5.1. Description du projet**

Le concept consiste en la construction et la mise en œuvre d'un modèle résidentiel innovant et intégré à Sayabec répondant aux besoins croissants des personnes âgées en perte d'autonomie et vivant en milieu rural. Ce projet vise à offrir un environnement résidentiel stable, abordable et évolutif, combiné à une offre de services modulables et de proximité.

### 5.1.1. Composantes du projet

Le projet comprendra :

- 46 logements abordables subventionnés :
  - 40 studios.
  - 4 logements 3 ½.
  - 2 logements 4 ½, dont 1 sera utilisé pour un service de garde en milieu communautaire.
- 3 maisonnées autonomes, conçues sur le modèle de petits foyers communautaires (12 à 15 personnes), favorisant une ambiance familiale, sécurisante et personnalisée.
- Des espaces communs favorisant la vie collective : salle communautaire, salle à manger, cour intérieure et cour extérieure, buanderie, local de répit, etc.

Les logements seront construits selon les standards d'accessibilité universelle, intégrant des éléments facilitant la mobilité, la sécurité et l'autonomie des résidentes et des résidents. Toutefois, pour limiter les coûts de construction, seulement le rez-de-chaussée sera équipé pour accueillir des personnes en grande perte de mobilité physique.

### 5.1.2. Services offerts

Une gamme complète de services intégrés sera offerte à domicile en fonction des besoins évolutifs des résidents et des résidentes :

- **Soins personnels et soutien** aux activités de la vie quotidienne (AVQ/AVD), dispensés sur place jour et nuit;
- **Télésanté, soutien clinique et collaboration avec le CLSC local** accessibles aux résidentes et aux résidents et à la communauté de Sayabec;
- **Aide à la prise de médicaments et soutien à la gestion des conditions chroniques;**
- **Répit pour proches aidant.e.s et soutien psychosocial** (selon la disponibilité, des répits de jours pourraient être offerts à la population de Sayabec et ses environs);
- **Soutien à la fin de vie**, dans une approche de soins palliatifs à domicile;
- **Animation** pour soutenir le **vieillessement actif, la vie communautaire et les liens intergénérationnels.**

Les services relevant de la santé seront offerts en partenariat avec le réseau de la santé (CISSS du Bas-Saint-Laurent) qui participe au développement du projet, des entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD), et d'autres partenaires du milieu communautaire. La résidence aura également son personnel sur place.

### 5.1.3. Approche communautaire et participative

Le projet mise sur une approche centrée sur la communauté en favorisant la participation de la communauté et l'intégration des proches aidants, dont les conjoint.e.s, dans le projet. Ceux-ci pourront y résider et s'y investir pour une plus grande implication dans la vie collective de la résidence. Des espaces communautaires intérieurs et extérieurs seront accessibles pour la population de Sayabec et ses environs.

Dans l'esprit de résidence, les personnes seront chez elles et devront s'impliquer dans la vie communautaire à la hauteur de leur capacité. Cette implication citoyenne permettra également de lutter contre l'isolement social, ainsi que de valoriser les compétences et les savoirs des personnes âgées. Cette orientation est conforme aux désirs mentionnés par les personnes rencontrées lors de la consultation publique de 2023.

Les maisonnées autonomes, en particulier, permettront une forme de cohabitation souple et humaine, à l'image du domicile privé tout en rendant disponible des services à domicile en permanence dans chacune des maisonnées, adaptés aux besoins individuels et au rythme de chacun.

### 5.1.4. Intégration territoriale

Le projet s'intègre dans une vision de développement local durable soutenue par la municipalité de Sayabec, la MRC de La Matapédia, le CISSS du Bas-Saint-Laurent, un groupe de ressources techniques (GRT), des chercheur.euse.s, des personnes âgées et le comité de pilotage de la démarche "Bien vieillir chez soi au BSL". Il renforce la vitalité du territoire en maintenant les personnes âgées dans leur communauté, tout en favorisant l'économie sociale et le maillage intersectoriel.

### 5.1.5. Clientèles visées

- Les personnes âgées qui souhaitent demeurer à Sayabec, peu importe l'évolution de leur perte d'autonomie.
- Les personnes dont le soutien à domicile offert par le CISSS du Bas-Saint-Laurent ne suffit plus pour assurer leur sécurité.
- Les couples, dont une personne est en perte d'autonomie et a besoin d'un soutien complémentaire à ce qu'elle reçoit.

## 6. DESCRIPTION DE LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE-ACTION

Ce projet s'inscrit dans la démarche de recherche-action réunissant des partenaires provenant de divers réseaux : communautaire, institutionnel, municipal et milieu de la recherche. Celle-ci vise à (issu du cadre de référence, CRD, 2022) :

- Expérimenter des modèles alternatifs de services destinés aux personnes âgées;
- Documenter les pratiques;
- Identifier les conditions de succès;
- Favoriser le transfert de connaissances vers d'autres milieux ruraux.

Le cadre de la recherche-action a modifié la manière de travailler au sein du comité, lequel était déjà en place avant l'obtention du financement. Cette approche a amené le groupe à se recentrer sur les objectifs poursuivis afin de structurer davantage le projet en intégrant un volet recherche. Cette posture ne s'est pas imposée d'emblée, les partenaires étant naturellement axés sur l'action, ce qui a nécessité certains ajustements. L'image utilisée par le CRD lors d'une rencontre des partenaires — présentant l'action comme les pieds d'une personne et le cœur comme la recherche et le sens donné à l'action — a souvent été reprise au sein du comité de pilotage à Sayabec pour démontrer l'importance de bien arrimer les deux volets (action et recherche). Somme toute, la recherche-action a permis de consolider le projet tout en préservant ses dimensions innovantes.

Le schéma qui suit présente les différents moments clés ayant contribué à façonner le projet. La ligne courbe en arrière-plan (bleu pâle) illustre le croisement des savoirs au sein du comité et l'approche itérative et non linéaire de coconstruction entre les membres du comité. Les éléments positionnés sur la ligne courbe au premier plan (bleu foncé) représentent les principales activités de la recherche-action et les outils de collecte ayant été déterminants dans l'élaboration du concept.





**La Maison**  
bien vieillir chez soi

## Dépôt de la recherche-action

Durant l'année 2022 (dépôt en janvier 2023), les membres du comité ont précisé l'objet de la recherche-action (le contexte, les objectifs, les effets attendus, etc.). Cette étape a permis de clarifier la direction à donner au projet.

## Début de la recension des pratiques

Dès 2023, une analyse des pratiques a été entreprise, alimentant ainsi l'évolution du concept. La recension s'est faite par le partage de documents entre les membres du comité, l'utilisation d'un tableau synthèse de données recensées et par la rédaction d'une recension en décembre 2025.

## Mécanismes de prise de décision et de collaboration

Le comité a fait le bilan de la première année de collaboration et a identifié des pistes pour assurer une bonne continuité de la collaboration.

## Élaboration d'un plan de communication et développement d'alliances

Durant 2024, le comité a travaillé sur un plan de communication et a développé différentes alliances (Dégelis, TIESS, Table aînée Matapédia?, etc.)

## Élaboration de la deuxième mouture des plans

Une deuxième mouture des plans a été faite avec le Groupe blanchette archi. design.

## Peaufinement des documents de présentation et de transfert de connaissances

Processus de triangulation des différents savoirs provenant des personnes et des connaissances qui ont alimenté le projet

2022

2023- ...

SEPTEMBRE 2023

2024

2025

2025

2021

## Mise en place du comité

La municipalité et le CISSS constatent un problème d'accessibilité aux soins et aux résidences pour personnes aînées. Mise en place du comité

DÉBUT 2023

## Premier concept architectural du projet

La recherche-action a permis de financer la conception des premiers plans d'architecte. Ces plans n'ont pas été retenus, mais ont permis de préciser le concept souhaité. En parallèle, un modèle logique a été produit et un outil pour suivre l'avancement des décisions prises.

MAI 2023

## Consultation publique

Afin de s'assurer des orientations données au projet, une collecte de données (questionnaire et groupes de discussion) a été réalisée auprès de personnes aînées du territoire. Celle-ci a permis de valider et préciser les orientations du concept.

2024 - ...

## Peaufinement du concept

Plusieurs éléments ont permis de peaufiner le concept : le tableau de suivi de la recension des pratiques, les expertises diverses des partenaires et ressources du CISSS BSL, l'intégration d'un entrepreneur général dans les rencontres du comité.

NOVEMBRE 2024

## Visite de PAX-Habitat

À l'automne 2024, le comité intègre la communauté de pratique du TIESS et visite, avec deux autres projets en développement, la résidence PAX-Habitat. Cette visite a aussi permis d'échanger avec l'équipe de PAX.

2025

## Révision et peaufinement des budgets

Les plans d'architecture ont permis de revoir et peaufiner les budgets de réalisation, d'exploitation et de soins et services.

2025- 2026

## Démarchage auprès de bailleurs de fonds

Le démarchage s'est amorcé dès le début. Par ailleurs, en 2025, le démarchage s'est intensifié.

2026

## Don de 2,5 millions

## Fin de la recherche-action



## 6.1. Membres du comité de pilotage

C'est la rencontre de plusieurs expertises qui a permis à ce projet de se déployer.

**La municipalité de Sayabec**, initiatrice du projet et fine connaisseuse de la réalité territoriale. Sa présence a permis de coordonner l'arrimage du projet à Sayabec et s'assurer de la cohésion avec les différents projets et les différentes instances du territoire (représentation politique, lien avec le conseil municipal).

La municipalité a aussi contribué avec le soutien d'une agente de bureau pendant la première année du projet. Celle-ci contribuait aux réflexions et faisait les comptes rendus de rencontre. Le maire était également impliqué dans le sous-comité de communication et de recherche de commandites. Celui-ci l'est toujours à titre de représentant de la communauté et de personne initiatrice du projet.

**Le comité de développement socio-économique** a aussi participé à la recherche-action pendant les deux premières années. Celui-ci a été initiateur et développeur du projet avec la municipalité. Il a partagé son expertise en construction de résidences et des besoins de la population ainsi que fait le lien avec les autres projets d'habitation de la région.

**GRT Les Habitations Populaires de l'Est/Coopérative de travail ATENA** a joué un rôle d'expert technique en construction et en habitation. Il a accompagné toutes les phases du projet jusqu'à ce jour. Il est également impliqué dans le sous-comité de communication et de recherche de commandites.

**Les personnes expertes de vécu** ont participé activement à l'ensemble des étapes du projet. Elles ont contribué grandement au projet pour leur proximité avec le milieu, leur connaissance fine de la réalité de vieillir à Sayabec et ses environs, pour leur expertise professionnelle acquise au cours de leur vie et aussi pour la pérennité du projet. Ce sont ces experts de vécu qui porteront le projet comme administrateurs au sein de la Maison bien vieillir chez soi dans les prochaines années.

**Une personne représente la communauté** a joué un rôle similaire à celui des personnes expertes de vécu puisque ses fonctions professionnelles l'amènent à être constamment en contact avec des personnes âgées.

**Le CISSS du Bas-Saint-Laurent** a assuré l'arrimage entre le projet et les besoins cliniques observés sur le terrain, et ce, tout au long de la démarche. Il a fait les liens en cours de projet avec les différents acteurs cliniques et gouvernementaux pour l'avancement du projet et offert une expertise sur la nouvelle offre de services. Le CISSS a aussi travaillé les budgets de soins et services qui seront pris en charge par eux.

**La MRC de La Matapédia** a apporté son expertise depuis la deuxième année par le biais d'une conseillère en développement local et territorial. C'est une actrice de soutien importante au sein du comité par sa connaissance du territoire et ses expériences d'accompagnement de projet. Elle est également impliquée dans le sous-comité de communication et de recherche de commandites. Cette contribution consolide également le lien avec la MRC.

**Le CRSA** a agi à titre de coordonnateur et de chercheur au sein du comité. Dans ce cadre, le CRSA a alimenté le comité par une recension des pratiques, il a également été garant des traces de l'évolution du projet afin de soutenir la conception du projet. Le CRSA a aussi occupé un rôle de coordination du projet, en structurant et animant les rencontres, ainsi que la cohérence et les différents suivis de la recherche-action.

**Collectif régional de développement du BSL (CRD)** : Le CRD n'était pas membre du comité de pilotage. Par ailleurs, sa présence à chacune des rencontres (par le biais d'une agente de recherche et de développement) pendant les deux premières années a permis de mettre les bases de la recherche-action et de s'assurer de la concordance avec le cadre de référence et les autres actions menées régionalement.

## 6.2. Utilisation de plusieurs sources de données

Plusieurs formes de données ont alimenté la réflexion au sein du comité.

Tout d'abord, la production systématique de comptes rendus, jumelée à un moment de retour sur la rencontre précédente au début de chaque séance, a permis d'assurer une continuité dans les échanges et les décisions.

L'élaboration et le suivi d'un modèle logique ont également constitué un outil central pour structurer la réflexion et orienter le développement du projet.

Par ailleurs, différents outils de suivi ont été mobilisés, notamment :

- Un tableau de bord des résultats et des effets attendus;
- Des tableaux de suivi des prises de décision;
- Une liste des démarches de financement;
- Un tableau de recension des pratiques.

Ces outils ont été complétés par l'analyse de données statistiques, ainsi que par la réalisation d'un questionnaire et de groupes de discussion auprès de personnes aînées.

Cette mobilisation et cette intégration de données ont été rendues possibles grâce aux multiples moments d'échange ayant nourri le comité, à l'utilisation d'outils de suivi, de documentation et de systématisation des connaissances, ainsi qu'à la diversité des expertises ayant contribué au projet.

### 6.3. Informateurs clés

Tout au long du projet, différents informateurs ont été consultés.

**Gaétan Lévesque**, analyste informatique, répondant technologique en Télésanté au CISSS du Bas-Saint-Laurent, a rencontré le comité de pilotage en avril 2024 afin d'échanger au sujet des objets connectés pour le suivi des signes vitaux ainsi que la maison connectée via tablette. Il a présenté les services pouvant être déployés et a discuté des options envisageables dans le contexte du projet. À la suite de cette rencontre, le comité de pilotage a décidé d'intégrer la télésanté au concept et d'y inclure une salle de consultation médicale accessible aux personnes de la communauté, en plus des résidents et des résidentes. Cet ajout vise à soutenir les personnes souhaitant demeurer à domicile, mais nécessitant un suivi médical pouvant être réalisé à distance, avec ou sans la présence d'une infirmière.

**Mireille Drapeau**, ergothérapeute, APPR RSIPA et formatrice experte OCCI au CISSS du Bas-Saint-Laurent, a travaillé activement avec le comité afin de réviser les plans architecturaux. Spécialiste de l'accessibilité universelle en résidence pour personnes âgées, sa contribution a permis de peaufiner les plans et d'en assurer la faisabilité financière en proposant des estimations de coûts réalistes.

#### ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent recommande la mise en place des principes de base de l'accessibilité universelle dans les projets de construction ou de rénovation. Ces principes décrits dans le Référentiel en accessibilité universelle (Conseil multidisciplinaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent, 2022) visent à ce que les aménagements répondent au plus grand nombre de besoins.

À l'étape des plans d'architecture, certains aspects de l'accessibilité universelle ont tout particulièrement influencé notre concept :

- L'espace giratoire de 72 pouces de diamètre permettant les déplacements pour les personnes en fauteuil roulant;
- L'aménagement entre la salle de bain, le lit et le sofa permettant des déplacements sur rails dans les studios et les appartements;
- L'aspect circulaire du bâtiment, comprenant une cour fermée pour que les personnes avec des troubles cognitifs puissent circuler en toute sécurité;
- Les matériaux étanches, mais antidérapants.

**Communauté de pratique du TIESS** (PAX Habitat – Serviloge – Maison Phoenix) : lors de différentes rencontres thématiques, les membres de la communauté de pratique ont échangé sur des stratégies visant à soutenir la réalisation de leurs projets respectifs. Dans ce cadre, PAX Habitat joue un rôle de conseiller, tandis que les trois autres projets sont en développement.

- Rencontre 1 – novembre 2024 : visite de PAX Habitat et échanges sur les conditions de réalisation;
- Rencontre 2 – septembre 2025 : discussion sur le budget de réalisation;
- Rencontre 3 – novembre 2025 : échanges portant sur les soins et services de santé;
- Rencontre 4 – mars 2026 (à venir) : partenariats avec la SHQ, la SCHL et Santé Québec.

**Des architectes**, ainsi que le Groupe Habitat, ont également contribué au développement du projet. Un premier architecte a collaboré avec le comité durant la première année, alors que le concept n'était pas encore pleinement défini. Les plans élaborés à cette étape n'ont pas été retenus, ceux-ci ayant été jugés trop standardisés et ne répondant pas aux attentes d'innovation du comité. À la fin de l'année 2024, le comité a choisi de travailler avec le Groupe Habitat, entrepreneur général et propriétaire de Construction de l'Est, spécialisé dans la conception d'unités préfabriquées, contribuant ainsi à la transférabilité du concept. Une nouvelle équipe d'architectes, blanchette archi.design, a alors été mandatée pour développer des plans révisés, à un moment où le concept de la résidence était plus avancé.

Les architectes de blanchette archi.design ont également participé à la première rencontre de la communauté de pratique, incluant la visite de PAX Habitat. Les plans proposés ont ensuite été revus conjointement avec le comité de pilotage et l'ergothérapeute du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Par ailleurs, plusieurs personnes ont soutenu la réflexion entourant l'accessibilité financière et la recherche de financement. Le **GRT** a mis à contribution des membres de leur équipe pour leur expertise spécifique. **Jean Robitaille**, conseiller stratégique à PAX Habitat, a fourni divers outils pour appuyer l'élaboration des budgets de réalisation, d'opérationnalisation, ainsi que des soins et services. **Jacques Bordeleau**, conseiller stratégique en philanthropie, a quant à lui orienté le comité vers différentes avenues de financement.

Enfin, plusieurs membres du comité de pilotage sont **administrateurs** de la "Maison bien vieillir chez soi" ou ont agi à titre de ressources-conseils auprès de la résidence privée La Seigneurie à Sayabec. Ce lien a permis de bénéficier de l'expertise développée au sein de cette résidence et de faciliter la collaboration entre les deux projets.

## 6.4. Mobilisation des savoirs

La mobilisation des savoirs constitue un processus itératif de mobilisation des connaissances. La conception du modèle s'est inscrite dans une démarche évolutive reposant sur un aller-retour constant entre la cueillette des données et leur analyse. Par ailleurs, la recherche-action représente un terreau particulièrement propice à la mobilisation des savoirs, puisque « la démarche débute par un engagement des parties prenantes à œuvrer collectivement à l'adaptation d'une situation bien définie » (CRD, 2022, p. 4), et ce, à toutes les étapes du projet, en tenant compte des perspectives de chacun. Ainsi, l'ensemble des membres du comité de pilotage a contribué à chaque étape de la recherche-action, que ce soit lors de la collecte des données, de leur analyse ou de la construction de l'action.

Les outils de suivi (prises de décision, démarchage de financement, etc.) avaient pour objectif d'assurer le suivi du développement du projet et de permettre des ajustements au concept en cours de route, en s'appuyant sur de nouvelles données issues de la collecte, d'informateurs clés ou de l'expertise des membres du comité. Comme le souligne le cadre de référence, « l'analyse des données crée un espace de réflexion et d'évaluation permettant de réajuster le tir au regard des objectifs du projet. La planification est ajustée à la lumière des résultats et le cycle recommence : intervention, cueillette de données, réflexion/évaluation et ajustement de la planification. Le processus se termine lorsque les changements sont bien adoptés par les utilisateurs et implantés dans une voie pérenne » (ibidem, p. 4).

Bien que la résidence n'ait pas encore vu le jour, le comité considère avoir pleinement mobilisé une démarche de coconstruction sur l'ensemble des dimensions du projet et se sentir prêt à en présenter les aspects innovants.

Cette approche de coconstruction favorise une mobilisation des savoirs permettant une covalidation continue des choix, des orientations et des connaissances mobilisées ou développées. La présence de diverses expertises, dont la présence de la recherche en continu, au sein du comité a ainsi contribué à renforcer la fiabilité, la crédibilité et la solidité du concept.

## 6.5. Transfert de connaissances

Le projet se veut structurant et reproductible pour d'autres municipalités comparables à Sayabec. À ce titre, la communauté de pratique du TIESS vise déjà à faire connaître le projet et à en inspirer d'autres. Le comité a également accueilli la visite de partenaires, dont des représentants du CLSC Luce Lepage et de la nation de Naskapi. Ceux-ci souhaitent développer un projet s'inspirant du concept de la Maison bien vieillir chez soi.

Par ailleurs, plusieurs documents ont été produits afin de soutenir la diffusion et l'appropriation du projet :

- Une présentation PowerPoint;
- Un document de présentation du projet;
- Un sommaire exécutif;
- Une fiche portant sur le continuum de soins et de services;
- Une fiche sur l'intégration du projet dans la communauté .

Le projet de Sayabec est également présenté comme un projet pilote, c'est-à-dire qu'il permettra d'expérimenter un modèle innovant et différent de vieillir au sein d'une communauté rurale. À cet égard, l'expérience positive de PAX Habitat , un projet s'apparentant à ce que le comité de pilotage souhaite mettre en place à Sayabec, constitue un levier important.

Cette approche de projet pilote met de l'avant la possibilité de déployer, dans une petite municipalité comme Sayabec, un modèle dont les retombées sont multiples, afin qu'il puisse ultimement être reproduit dans d'autres communautés rurales.

## **6.6. Volet action**

Au fil des années, plusieurs actions ont été menées. Le GRT, responsable du volet action, a d'abord mandaté une première firme d'architecture. Cette étape, réalisée entre mars et juin 2023, soit au cours des premiers mois de la recherche-action, a permis de produire une première mouture des plans et des budgets. Elle a également contribué à alimenter le volet recherche, en aidant à préciser les orientations souhaitées.

À cette époque, les plans ont été présentés par le GRT et le CISSS du Bas-Saint-Laurent à la SHQ et au ministère de la Santé et des services sociaux. Cette présentation n'a toutefois pas donné les résultats escomptés, et le comité a été invité à revoir certains aspects du concept, notamment ses dimensions innovantes. Les étapes de recherche qui ont suivi visaient cet objectif.

Par la suite, le comité a décidé de retenir les services du Groupe Habitat afin d'accompagner la poursuite de la conception du projet. Cet accompagnement a permis d'intégrer une nouvelle équipe d'architectes, qui a soutenu l'évolution du projet afin qu'il reflète davantage les orientations issues de la recherche et du comité de pilotage. De plus, le choix de collaborer avec un entrepreneur général (Groupe Habitat) offrant des solutions préfabriquées permet d'envisager une mise en œuvre rapide du projet dès l'obtention du financement sans devoir faire appel d'offres. Cette capacité de réalisation accélérée constitue d'ailleurs un atout important pour favoriser l'engagement des partenaires financiers comme Maison Canada qui favorise, en plus, grandement ce type de construction.

# 7. ÉVALUATION DES RETOMBÉES DE LA RECHERCHE-ACTION

Seules les retombées à court terme et certaines à moyen terme, portant sur la mobilisation du milieu et l'élaboration du concept, ont été documentées puisque la résidence n'a pas encore vu le jour.

Par ailleurs, les dernières étapes de la recherche-action ont permis de peaufiner le concept afin de soutenir l'engagement financier de différents partenaires.

- Le CISSS du Bas-Saint-Laurent s'est engagé à offrir un financement considérable — à l'image de celui accordé à PAX Habitat — pour soutenir l'offre de soins.
- La municipalité s'est engagée à céder un terrain situé au cœur de la communauté pour la construction de la résidence, à accorder un crédit de taxes foncières et de services pour une durée de 35 ans, ainsi qu'à réserver des places du Programme de supplément au loyer (PSL).
- Une institution de la MRC a offert un don important de 2,5 millions de dollars au projet (celle-ci souhaite toutefois demeurer anonyme).

## 7.1. Retombées de la recherche-action

### 7.1.1. Un projet qui s'inspire des meilleures pratiques

Tout au long du projet, le comité s'est inspiré de pratiques mises en œuvre ailleurs, dans différents milieux (résidences, organismes, organisations).

Des espaces de réflexion et des outils présentant les meilleures pratiques ont été développés. Le premier outil a pris la forme d'un document Excel présentant quinze projets ou milieux de vie jugés inspirants. Les éléments ayant orienté le projet ont ensuite été consignés dans un tableau permettant de suivre l'évolution du concept retenu.

La recension des pratiques a permis d'identifier trois dimensions à documenter. Le cumul de ces trois dimensions structure le concept innovant et a guidé l'ensemble des décisions prises par la suite :

- Le continuum de soins et de services, impliquant la présence de lieux universellement accessibles et de ressources humaines suffisantes pour les personnes à faible et modeste revenu;
- La participation sociale des résidentes et des résidents et l'ouverture de la résidence sur la communauté;
- La place accordée aux couples et aux proches aidantes et aidants, à titre de résidents, de visiteurs, de partenaires et de membres de la communauté.



Au fil des rencontres, les données issues de la recension ont nourri le concept et ont mené à divers ajustements. Croisées avec les expériences des membres du comité et des informateurs clés, elles ont permis d'accroître le sentiment des membres du comité d'avoir fait un tour d'horizon rigoureux des meilleures pratiques adaptées à un projet situé dans une petite municipalité de La Matapédia.

Le concept est désormais bien documenté et les membres du comité sont en mesure d'expliquer et de justifier les choix effectués, ce qui facilite sa présentation et les démarches de financement.

### **7.1.2. Un projet qui répond aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie de Sayabec et des environs**

La recension des pratiques a été confrontée en continu à la réalité du territoire et aux besoins des personnes âgées, que ce soit par le biais des membres du comité de pilotage, dont les experts de vécu, ou lors des deux consultations publiques qui ont eu lieu (mai 2023 et juin 2025). Chaque fois, un exercice de concordance a été fait pour se rapprocher le plus possible des réels besoins des personnes et, d'adapter les orientations aux contextes de Sayabec et des environs. Quelques ajustements ont été faits :

- Soins corporels : les personnes qui ont participé à la consultation souhaitaient avoir des salles de bain privées dans leur appartement, mais elles voulaient également avoir accès à un bain. Pour des raisons de coûts, le comité a choisi de mettre des douches accessibles physiquement dans les salles de bain privées et un bain disponible à l'ensemble des résident.e.s (avec un mécanisme sur rail pour personne à mobilité réduite). Les personnes ont aussi mentionné l'importance de continuer à prendre soin d'elles. Elles souhaitaient avoir une salle disponible pour des soins corporels, dont la coiffure.
- Vie active : les personnes rencontrées accordaient beaucoup d'importance au fait de demeurer actives et d'avoir une vie communautaire. Le projet a été relocalisé au centre de la municipalité et plusieurs espaces communautaires y seront aménagés. Le projet intègre également la participation sociale des résident.e.s et des proches comme une stratégie pour une vie active et en santé.
- Couples et les proches aidant.e.s : les membres du comité ont entendu que les couples souhaitent rester ensemble. Cet aspect est au centre du projet. Les personnes âgées ont aussi mentionné qu'elles veulent pouvoir recevoir leur visite, et ceci, même pour dormir. À cet effet, les plans permettent d'ajouter un lit d'appoint ou un divan-lit dans les studios de manière à recevoir de la visite pour quelques jours.

Les personnes âgées de Sayabec ont démontré un fort intérêt pour le projet :

- 47 ont répondu au questionnaire sur les besoins;
- 29 ont participé aux ateliers de discussion lors de la consultation de mai 2023;
- 141 ont pris part au sondage visant à choisir le nom;
- 40 ont participé à la deuxième consultation en juin 2025.

Ces chiffres sont significatifs pour un territoire de 4242 habitants selon le recensement de 2021 - secteur ouest de La Matapédia (Statistique Canada, 2021).

Au cours des dernières années, toutes les résidences offrant des soins et des services dans le secteur ouest de La Matapédia ont fermé leurs portes. Depuis le dépôt du projet en janvier 2023, le besoin d'une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie s'est accentué. Lors des fermetures, les personnes ont été relogées à l'extérieur du territoire, dans des milieux qui ne répondaient pas toujours adéquatement à leurs besoins.

Considérant qu'il y avait déjà de l'attente avant les récentes fermetures, la Maison bien vieillir chez soi contribuera sans aucun doute à réduire les délais d'attente pour l'hébergement et permettra aux personnes âgées de demeurer près de leurs proches – une possibilité qui n'existe plus actuellement.

#### **7.1.4. Un projet qui inspire d'autres municipalités**

Différents documents de transfert ont été produits et seront utilisés lors de présentation (voir la section sur le transfert de connaissances).

Lors du dépôt du projet aux partenaires financiers, le comité de pilotage souhaitait que celui-ci inspire d'autres municipalités. Même si la résidence n'a pas vu le jour, le concept inspire déjà d'autres municipalités.

- Les travaux et les réflexions de la recherche-action alimentent les discussions de la communauté de pratique du TIESS regroupant PAX Habitat, la Maison Phoenix, Serviloge et la Maison bien vieillir chez soi.
- La municipalité de Dégelis s'est également inspirée du projet de Sayabec pour développer un projet similaire dans leur communauté. Des rencontres d'échange ont eu lieu surtout durant l'année 2023.
- Le comité a reçu la visite de représentants de Naskapi. Ceux-ci souhaitaient bénéficier de l'expérience Sayabec pour développer un projet similaire.

Différentes activités de diffusion ont eu lieu :

- Présentation devant le conseil municipal le 29 janvier 2026;
- Présentation à la MRC le 17 avril 2024 (une résolution d'appui de la MRC de la Matapédia datée du 8 mai 2024 a été produite);
- Présentation à la Table Bien vieillir en santé (en 2024) et le 30 mars 2026 (reportée en mai 2026);
- Présentation du projet à la Journée Bien vieillir chez soi du 12 mars 2026 (annulée pour conditions météorologiques difficiles);
- Présentation du projet lors d'une activité de diffusion en ligne le 26 mars 2026.

## **7.2. Retombées anticipées**

D'autres retombées sont également anticipées, dans la mesure où les conditions favorables à leur émergence ont été mises en place. En effet, la recension des écrits indique que, lorsque ces conditions sont réunies, il est hautement probable que les effets observés dans des contextes similaires se reproduisent. Il est donc raisonnable de s'attendre à des impacts comparables dans le cadre du présent projet.

Ces retombées anticipées s'inscrivent en cohérence avec le modèle logique développé selon l'approche de la théorie du changement. Les conditions préalables identifiées comme nécessaires à la production des effets ont été intentionnellement mises en place dans le cadre du projet. Ainsi, conformément aux hypothèses sous-jacentes du modèle et appuyées par la recension des écrits, il est raisonnable de postuler que la mise en œuvre des activités devrait contribuer à l'atteinte des résultats attendus et, ultimement, aux retombées visées.

### **7.2.1. Diminution des déménagements**

Grâce à la collaboration du CISSS du Bas-Saint-Laurent et à la contribution d'experts de vécu, le concept a pu intégrer les différentes phases possibles de la perte d'autonomie afin de soutenir le maintien des personnes à Sayabec malgré l'évolution de leur perte d'autonomie et d'éviter les déménagements consécutifs.

L'offre actuelle de logements en ressources collectives est fragmentée, coûteuse et souvent éloignée des communautés d'origine, ce qui entraîne des séparations involontaires entre conjoints et de multiples déménagements en fin de vie — de la maison vers une résidence pour personnes âgées autonomes, puis vers une résidence intermédiaire lors de pertes d'autonomie et, finalement, vers un CHSLD lorsque la situation se détériore.

Ces transitions successives provoquent une grande instabilité et une perte de repères, contribuant ainsi à accentuer la perte d'autonomie des personnes âgées.

Grâce à la recension des pratiques innovantes en matière d'habitation pour personnes âgées, à la collaboration du CISSS du Bas-Saint-Laurent et à la contribution d'experts de vécu, le concept proposé intègre les différentes phases possibles de la perte d'autonomie. La visite du projet PAX Habitat, milieu de vie intergénérationnel à Joliette dans Lanaudière qui inclut une résidence pour personnes âgées, a également permis de s'inspirer de pratiques éprouvées et d'enrichir la réflexion.

Les principes à la base du concept, qui ont démontré leur pertinence à PAX Habitat, ont été intégrés.

Le comité a aussi travaillé étroitement avec un ergothérapeute spécialiste de l'accessibilité dans les résidences pour personnes âgées et des architectes. Cette collaboration a permis de développer un concept accessible physiquement, avec des aires giratoires facilitant les déplacements et le travail du personnel soignant.

Le projet repose aussi sur la participation sociale et la mixité des résidents et des résidentes afin d'accroître l'entraide.

Le comité a aussi travaillé étroitement avec un ergothérapeute spécialiste de l'accessibilité dans les résidences pour personnes âgées et des architectes. Cette collaboration a permis de développer un concept accessible physiquement, avec des aires giratoires facilitant les déplacements et le travail du personnel soignant.

Le projet repose aussi sur la participation sociale et la mixité des résidents et des résidentes afin d'accroître l'entraide.

L'image qui suit met l'accent sur l'importance d'assurer un véritable continuum de soins et de services au sein d'une même résidence afin d'éviter les déménagements et les pertes cognitives qui y sont associées.

Image 3 : Le parcours résidentiel de la perte d'autonomie

# PARCOURS RÉSIDENTIEL DE LA PERTE D'AUTONOMIE



## LA MAISON BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Le couple déménage dans un milieu de vie stimulant, sécuritaire et adapté à leurs besoins tout en restant près de leurs proches jusqu'à leur fin de vie.



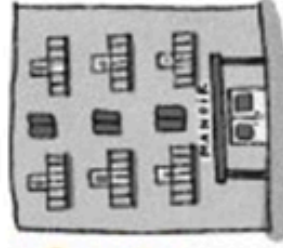
Le couple déménage en RPA pour avoir plus de services.

repas

aide domestique

sécurité

loisirs



Certaines RPA offrent des unités de soins, mais elles sont généralement très dispendieuses.

Monique déménage en ressource intermédiaire pour avoir plus de services.

soutien

assistance

supervision

soins infirmiers



Elle est loin de ses proches.

Gérard vient la visiter chaque semaine.

Monique déménage en CHSLD pour avoir plus de services.

plus de 3 h de soins par jour

soins continus

infirmiers médicaux

aide totale

supervision



Elle y restera jusqu'à sa mort, 2 ans plus tard.

Chaque déménagement est accompagné d'une perte de repères qui engendre souvent une perte d'autonomie supplémentaire pour Monique et un risque d'éloignement de ses proches.

cette illustration a été produite par le CRST dans le cadre de la démarche Bien vieillir chez soi qui est partie prenante de l'entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026

Novembre 2025



## 7.2.2. La contribution des proches aidants

Les besoins des proches aidants et aidantes ont été au cœur du développement du concept que ce soit lors des consultations auprès de la population ou par la présence des experts de vécu qui sont eux-mêmes proches aidants.

Le concept de la résidence souhaite permettre aux couples de demeurer ensemble malgré une évolution différente de leur perte d'autonomie. Dans le parcours résidentiel standard, les couples doivent généralement se séparer pour avoir accès à une résidence qui correspond à leur besoin. La Maison bien vieillir chez soi proposera 4 logements 3½ et 1 logement 4½. Ces logements visent à accueillir des couples dont une personne sera autonome. Dans les studios, il sera possible d'ajouter de manière temporaire un lit d'appoint pour un proche qui le souhaite.

Le comité souhaite également que le personnel et les proches soient formés à la paire-aidance pour que celle-ci soit intégrée dans le projet.

## 7.2.3. L'accessibilité des coûts du loyer et des services aux personnes à faible revenu

Le concept vise à être accessible financièrement pour les personnes à faible et modeste revenu. Le comité a mis en place différentes conditions pour y arriver et diminuer le prêt hypothécaire.

- Le comité a travaillé avec un entrepreneur général afin d'avoir les budgets les plus précis possibles. L'entrepreneur réalise également du préfabriqué. Cette méthode n'est pas nécessairement moins coûteuse, mais elle est plus prévisible, transférable dans d'autres municipalités et rapide à construire.
- Des budgets de réalisation, d'opérationnalisation et de soins et services ont été produits avec une diversité de sources de financement, dont l'apport de dons provenant de la municipalité et d'une institution de la région.
- Un plan de commandites et de financement a été élaboré et mis en application pour aller chercher différentes sources de financement autonomes.
- Des zones de flexibilité pour réduire les coûts ont été identifiées (dont l'utilisation de certains matériaux).
- L'engagement du CISSS pour les soins et services et la présence du Programme de supplément au loyer permettront de diminuer les coûts également.

## 7.2.4. Un milieu de vie dynamique

Une des motivations premières de l'implication des experts de vécu et des citoyennes et citoyens qui ont participé aux consultations est de permettre aux personnes âgées de demeurer à Sayabec malgré une perte d'autonomie.

Le concept de la résidence prévoit également d'offrir des formations au personnel soignant ainsi qu'aux proches afin de soutenir une culture organisationnelle axée sur la participation sociale et l'inclusion de toutes et tous dans la vie de la résidence.

L'emplacement, situé au cœur de la municipalité, favorisera aussi le développement de partenariats et la création d'un milieu de vie intergénérationnel sous différents aspects.

Cette proximité intergénérationnelle, en favorisant la présence des proches, contribuera certainement à dynamiser la communauté.

- **L'intégration des enfants au projet** : un des appartements accueillera un service de garde en milieu communautaire, pleinement intégré à l'initiative. Les personnes âgées pourront y contribuer selon leurs champs d'intérêt et leurs capacités. Des activités conjointes seront organisées (bricolage, horticulture, spectacles, etc.). L'école et d'autres services de garde pourraient également être mis à contribution.
- **Les activités récréatives et de loisirs** : le concept de la résidence prévoit des aménagements extérieurs ouverts sur la communauté. La municipalité envisage également de développer un circuit cyclable et de réaménager le terrain de tennis adjacent à la résidence. Le centre communautaire sera également reconstruit à proximité.
- **Un meilleur accès aux soins et services pour l'ensemble de la communauté** : des liens pourront être établis facilement avec le CLSC. Le CISSS a également évoqué la possibilité de mutualiser certains services. La Maison bien vieillir chez soi offrira aux résident.e.s de Sayabec et des environs un accès à une salle de bain adaptée ainsi qu'à une salle de consultation en télésanté. Ces espaces pourront notamment être utilisés par les services de soutien à domicile. Par ailleurs, la présence d'une infirmière sur place pourrait faciliter la dispensation de certains soins, dont des services de répit pour la communauté.
- **Un continuum résidentiel** : le terrain de la Maison bien vieillir chez soi est entouré de résidences et situé à proximité de la Seigneurie, une résidence privée pour personnes âgées autonomes. Dans l'espace adjacent, la municipalité souhaite également développer un projet de minimaisons.

Ultimement, lorsque la résidence sera en fonction, il est souhaité que le projet contribue à créer des emplois et à améliorer les conditions de vie des personnes.



# Un milieu de vie intergénérationnel ouvert sur la communauté

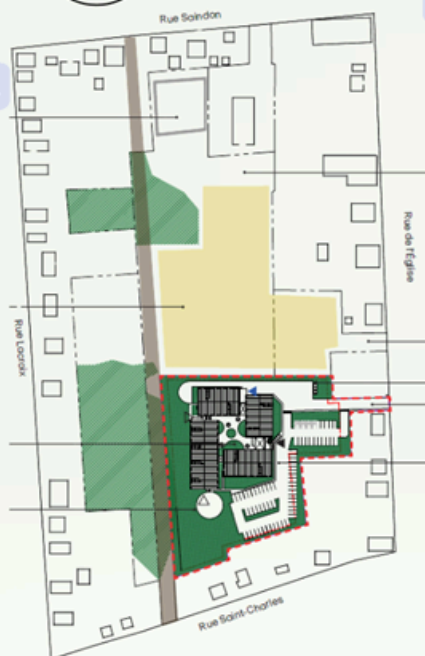


École primaire et centre récréatif (activités intergénérationnelles)

Des espaces d'activités extérieures (pumptrack, terrain de tennis)

Zone pouvant accueillir d'autres projets dont des mini-maisons

Des espaces d'activités extérieures



**Un milieu de vie centrée sur la communauté qui favorise la participation de la communauté et l'intégration des proches aidants, dont les conjoint.e.s dans le projet. Ceux-ci pourront y résider et s'y investir pour une plus grande implication dans la vie collective de la résidence. Des espaces communautaires intérieurs et extérieurs, ainsi qu'un service de garde en milieu communautaire seront accessibles pour la population de Sayabec et ses environs.**

Cour intérieure



Formation et dispositifs pour que les proches se sentent chez eux (accès à une cuisine, divan lit, activités sociales)

Service de garde en milieu communautaire

Des appartements pouvant accueillir des couples dont un proche aidant

Des salles de consultation en télémédecine accessible à la communauté

RED-DE-CHAUSSÉE



Programmation

- Espaces communs
- Locaux techniques
- Buanderie, rangement et conciergerie
- Administration
- Services à la communauté

2E ÉTAGE



Une douche accessible pour les personnes en grande perte d'autonomie pouvant être utilisée par des personnes de la communauté

- Studio
- 3 1/2
- 4 1/2

## 8. APPRÉCIATION DU PROCESSUS DE RECHERCHE-ACTION

Afin d'apprécier le processus de recherche-action, les membres du comité de pilotage ont répondu à un questionnaire, inspiré de l'outil d'évaluation de la participation à un processus de cocréation (Fortin et Louesdon, 2021, p. 138) en janvier 2026.

Cet outil vise à évaluer la qualité de la collaboration à partir de trois dimensions :

- Cognitive : elle vise à comprendre le contenu intellectuel du travail, la problématique analysée ainsi que les sens et interprétations que les personnes participantes lui attribuent.
- Émotionnelle : elle renvoie à la manière dont les membres s'investissent affectivement dans le projet, tant par rapport aux idées qu'aux interactions avec les autres personnes participantes.

- Interactionnelle : elle s'intéresse à la façon dont les relations entre les membres façonnent la construction symbolique du groupe, contribuant à sa cohésion et à l'émergence de règles partagées telles que les rituels, attentes, normes, habitudes et artéfacts.

L'évaluation de ces trois dimensions repose sur une série de quinze énoncés regroupés au sein d'une échelle à cinq niveaux. À cela, ce sont ajoutés des zones de commentaires pour chacun des énoncés.

La grille a été remplie individuellement par les membres du comité. Le maximum de points possible pour chacun des énoncés était de 24.



Tableau 5 : Résultats appréciatifs du processus de recherche-action

| Dimensions       | Questions                                                                  | Pointage |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------|
| Cognitive        | Des discussions pertinentes                                                | 24       |
|                  | La génération de nouvelles inspirations ou idées                           | 23       |
|                  | Une mission collective claire                                              | 23       |
|                  | L'utilisation d'un langage clair et accessible                             | 24       |
| Émotionnelle     | Un climat d'ouverture et de confiance                                      | 24       |
|                  | Une atmosphère positive                                                    | 24       |
|                  | L'expérience de la joie et du plaisir                                      | 24       |
|                  | Des interactions respectueuses                                             | 24       |
|                  | Une satisfaction avec la progression du processus d'idéation du modèle     | 23       |
| Interactionnelle | Une ouverture à de nouvelles idées et opinions                             | 24       |
|                  | Un niveau égal d'implication des membres                                   | 23       |
|                  | Un leadership efficace                                                     | 23       |
|                  | Une influence égale sur les décisions prises                               | 22       |
|                  | Un processus efficient de prise de décisions et de résolution de problèmes | 24       |

## 7.1. Dimension cognitive

Les membres sont satisfaits du contenu intellectuel du travail, la problématique analysée ainsi que le sens et l'interprétation.

Les commentaires recueillis mettent en évidence la qualité des **discussions pertinentes** au sein du comité. Les échanges sont décrits comme ouverts, respectueux et constructifs, permettant à chaque membre d'exprimer son point de vue et de contribuer activement au processus décisionnel. « Nous avons toujours des discussions pertinentes, car chacun apporte son point de vue, sa perspective et nous arrivons à prendre la meilleure décision en bout de ligne. » (Membre du comité)

Cette dynamique favorise la **génération de nouvelles inspirations et idées**. La diversité des expertises et des parcours enrichit les réflexions et permet de faire émerger des pistes novatrices, souvent au-delà des approches traditionnelles. Les discussions collectives soutiennent ainsi un processus efficient de résolution de problèmes et l'adoption de décisions éclairées. « Le fait que nous ayons des discussions ouvertes sur tous les aspects du projet permet aux personnes qui ne sont pas spécialistes d'un domaine spécifique de proposer de nouvelles idées qui, en bout de ligne, permettent de sortir de la boîte ou d'amener de nouvelles pistes de solution. » (Membre du comité)

Les membres soulignent également la présence d'une **mission collective claire** : concrétiser l'implantation d'une résidence innovante pour personnes âgées répondant à un besoin essentiel du milieu. Cette vision partagée agit comme levier de mobilisation et oriente les échanges vers un objectif commun. « Notre mission est claire, nous voulons concrétiser le projet de résidence innovante pour âgés. C'est une volonté commune. » (Membre du comité)

Enfin, l'**utilisation d'un langage clair et accessible** constitue un facteur clé de la cohésion du groupe. La volonté d'adapter le vocabulaire à l'ensemble des membres, combinée à des synthèses fidèles et limpides des discussions, favorise une compréhension partagée des enjeux et renforce la participation de chacun. « En ayant des personnes provenant de différents milieux, nous n'avons pas le choix d'utiliser un vocabulaire accessible à tous, quelle que soit la sphère de compétence. C'est ce qui rend notre groupe aussi fort. » (Membre du comité)

## 7.2. Dimension émotionnelle

La dimension émotionnelle constitue la sphère la plus fortement valorisée par les membres du comité. Les commentaires témoignent d'un climat marqué par la confiance, l'ouverture et l'écoute mutuelle, favorisant la remise en question constructive et l'évolution des positions. Les membres soulignent la complicité, la solidarité et le respect qui caractérisent les relations au sein du groupe, contribuant à une atmosphère positive et mobilisatrice. Le plaisir de se rencontrer et la motivation constante renforcent la cohésion et l'engagement envers le projet. « Tout le monde est à l'écoute des autres, ce qui permet de se remettre en question et de changer de position. » (Membre du comité) « [Il y a une] belle complicité et solidarité entre les membres du comité. » (Membre du comité) « La motivation et le plaisir de travailler ensemble sont des points d'honneur au sein de notre comité. » (Membre du comité)

Par ailleurs, la reconnaissance du rôle structurant de la recherche, notamment dans le processus de recension des pratiques, est clairement exprimée dans les commentaires reçus. Les membres estiment que son apport a soutenu le rythme d'avancement du projet. Enfin, malgré les ajustements nécessaires au modèle et aux objectifs en cours de route, le groupe exprime une satisfaction quant au chemin parcouru, ce qui témoigne d'un sentiment collectif d'accomplissement et de fierté. « Notre analyse de divers enjeux et considérations pratiques avec notre réalité nous ont obligés à revoir plusieurs fois le modèle et les objectifs poursuivis, nous devons être satisfaits du chemin parcouru. » (Membre du comité)

## 7.3. Dimension interactionnelle

La dimension interactionnelle obtient un niveau de satisfaction élevé, bien qu'elle soit celle ayant reçu le score global le plus faible, notamment en ce qui concerne la perception d'une influence parfaitement égale sur les décisions. Malgré cette nuance, les commentaires révèlent une **ouverture marquée aux nouvelles idées et opinions** : les propositions sont accueillies avec respect et font l'objet d'élaborations collectives afin de les actualiser. Les membres se sentent écoutés, compris et à l'aise d'exprimer leur point de vue.

Le **niveau d'implication des membres** est perçu comme équilibré, chacun contribuant selon son rôle et ses responsabilités dans un objectif commun. Cette participation différenciée, mais complémentaire, renforce la cohésion du groupe et le sentiment d'engagement partagé. « Je crois que chacun dans leur rôle et responsabilité assume un beau leadership soudé par un esprit de collaboration. » (Membre du comité)



Les commentaires soulignent également la présence d'un **leadership efficace**, particulièrement dans l'animation des rencontres, la préparation des ordres du jour et le respect des échéanciers. Ce leadership structurant s'exerce dans une posture d'écoute et d'ouverture, favorisant la collaboration.

En ce qui concerne l'**influence sur les décisions**, les membres indiquent que les choix sont pris de manière consensuelle et qu'aucune décision n'est adoptée sans l'assentiment du groupe, même si la perception d'une influence strictement égale varie légèrement.

Enfin, le comité est décrit comme démontrant un **processus efficient de prise de décisions et de résolution de problèmes**, notamment en raison de la multidisciplinarité des intervenants et des intervenantes et de la qualité des échanges, permettant d'aborder les enjeux de manière constructive et structurée.



## 9. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

### **A. S'appuyer sur une démarche structurée de recherche-action**

- Poursuivre la veille sur les pratiques inspirantes autour des dimensions clés (ex. : continuum de soins, participation sociale, rôle des proches).
- Mettre en place des outils de suivi permettant de suivre l'évolution du projet et de justifier les choix réalisés.

### **B. Ancrer le projet dans les besoins réels du territoire**

- Prévoir des mécanismes de consultation continue des personnes âgées et de leurs proches afin d'ajuster le projet en cours de développement.
- Porter une attention particulière aux besoins exprimés dans l'offre en matière de soins corporels et dignité, de vie active et participation sociale et de maintien des liens conjugaux et familiaux.

### **C. Concevoir un véritable continuum de soins et de services**

- Éviter les modèles segmentés en privilégiant une mixité des profils de résidents, permettant d'accompagner l'évolution de la perte d'autonomie au sein d'un même milieu de vie.
- Conserver les aménagements physiques favorisant l'autonomie et la sécurité (ex. : circulation fluide, accès extérieur sécuritaire, fenestration adaptée).
- Poursuivre la collaboration avec des experts (ex. : ergothérapeutes) lors de la construction pour soutenir l'accessibilité universelle et les pratiques de soins.

### **D. Réduire les déménagements et leurs impacts**

- Concevoir des milieux de vie capables de s'adapter aux différentes phases de la perte d'autonomie afin de limiter les transitions résidentielles. Le milieu pourrait ouvrir son offre de services, si des places sont disponibles, pour mieux s'adapter aux besoins des personnes âgées sur le territoire (exemple : courts séjours posthospitaliers à espaces de répit permettant à une personne de rester plus longtemps dans sa maison, etc.).
- Intégrer des stratégies reconnues pour soutenir les repères et le bien-être (ex. : environnement familial, continuité des routines, stabilité des lieux). Ces éléments seront développés et mis en application par l'équipe en place lors de l'ouverture de la résidence.
- Favoriser des environnements qui soutiennent à la fois l'autonomie fonctionnelle et cognitive.



**E. S'assurer que le concept reconnaît et soutient réellement la contribution des proches aidants**

- Intégrer les proches comme des partenaires du milieu de vie (et non uniquement comme visiteurs).
- Offrir des formations, notamment en pair-aidance, pour soutenir leur implication et leur bien-être.

**F. Assurer l'accessibilité financière du projet**

- Diversifier les sources de financement avec, entre autres, l'utilisation optimale du plan de commandites déjà en développement (partenaires publics, contributions municipales, dons, financement autonome).
- Réduire les coûts de construction et d'exploitation par des choix techniques (ex. : préfabrication, choix de matériaux), la mutualisation de certains services, l'identification de marges de manœuvre budgétaires.
- Intégrer des mesures comme le Programme de supplément au loyer pour favoriser l'accessibilité aux personnes à faible et modeste revenu. Une résolution de la municipalité va déjà dans ce sens (Résolution 2026-04-62).

**G. Créer un milieu de vie ouvert et intergénérationnel**

- Utiliser pleinement la localisation du projet au cœur de la communauté afin de favoriser les interactions et les partenariats.
- Faire connaître pleinement les espaces ouverts sur le milieu (locaux communautaires, services partagés) lorsque la résidence sera construite.
- Encourager les initiatives intergénérationnelles avec le service de garde en milieu communautaire, avec l'école ou le centre récréatif.

**H. Soutenir la participation sociale et une culture inclusive**

- Intégrer la participation des résidents et des proches comme un principe structurant du projet.
- Former le personnel à des approches favorisant l'inclusion, la participation et le pouvoir d'agir.
- Concevoir des activités et des espaces permettant une implication active des personnes, selon leurs capacités.

**I. Favoriser la viabilité et la faisabilité du projet**

- Poursuivre dans la structuration d'une gouvernance solide (OBNL, CA engagé, partenaires mobilisés).

**J. Documenter et transférer les apprentissages**

- Poursuivre la participation à la communauté de pratique du TIESS et aux activités de diffusion et de transfert qui auront lieu.
- Favoriser les échanges entre municipalités afin d'adapter et reproduire les initiatives dans d'autres contextes.



# 10. CONCLUSION

Permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur communauté, même lorsque leur autonomie décline, ne relève pas uniquement d'un enjeu d'aménagement ou d'organisation des services : il s'agit d'un véritable choix de société. Les travaux menés dans le cadre de cette recherche-action démontrent qu'il est possible de concevoir des milieux de vie ancrés dans leur territoire, capables de répondre de manière adaptée, humaine et viable aux besoins évolutifs des personnes âgées.

Au fil de la démarche, le projet a gagné en cohérence, en solidité et en crédibilité. Il s'appuie désormais sur un concept bien documenté, enraciné dans les meilleures pratiques, ajusté aux réalités locales et soutenu par des partenaires engagés. Les résultats qui en découlent mettent en lumière des conditions essentielles : une approche intégrée du continuum de soins et de services, une reconnaissance du rôle des proches, une accessibilité financière réelle, ainsi qu'une ouverture du milieu de vie sur sa communauté. Elles témoignent également de l'importance de concevoir des environnements capables de limiter les ruptures de parcours, de soutenir les repères et de favoriser la participation sociale.

Bien que la résidence n'ait pas encore vu le jour, les retombées observées à ce jour — tant sur le plan de la mobilisation du milieu que de la structuration du projet — laissent entrevoir un potentiel transformateur important. Plus encore, les retombées anticipées s'inscrivent dans une logique cohérente et appuyée par les connaissances existantes : réduction des déménagements, maintien des liens sociaux, soutien aux proches aidants, amélioration de l'accès aux soins et contribution à la vitalité des communautés.

Permettre aux personnes âgées de demeurer dans leur communauté, même lorsque leur autonomie décline, n'est pas qu'une question de confort : c'est une question de dignité et de santé. Les déracinements successifs, souvent imposés par le manque de ressources locales, brisent les repères affectifs et sociaux qui soutiennent leur équilibre émotionnel et cognitif. À l'inverse, rester près de leurs proches, de leurs lieux familiers et de leur histoire contribue puissamment à préserver leur bien-être global. Comme l'a montré Simone de Beauvoir dans *La Vieillesse* (1970), la manière dont la société conçoit le vieillissement influence profondément l'expérience des personnes âgées. Assurer aux personnes âgées la possibilité de vieillir là où bat encore leur cœur collectif, c'est leur offrir de vieillir entourées, enracinées et vivantes jusqu'au dernier souffle.

# 11. BIBLIOGRAPHIE

Barthelaix, A., D. Salon, E. Monfort, D. Legall et J. Emile. 2009. « La vie à domicile avec un déficit cognitif. Réflexion sur un concept d'habitat anticipatif et évolutif », *Revue Neurologique*, vol. 165, n° 10, Supplément 1, p 31-32

Beauvoir, Simone. 1970. *La Vieillesse*. France, Éditions Gallimard, 608 p.

Berthelette, Catherine, Rémy Brayet, Magalie Henri, Mélanie Ménard, Cléa Moreaux, Salim Robert Fatih et Marie-Jade Tremblay. 2023. « La relocalisation du milieu de vie des personnes âgées en perte d'autonomie : Un choix ou une obligation? » Université de Montréal. [En ligne]. Récupéré de [La relocalisation du milieu de vie des personnes âgées : un choix ou une obligation?](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRDBSL). 2022. *Cadre de références Bien vieillir chez soi*, 20p.

Commissaire à la santé et au bien-être. 2023. « Les CHSLD répondent-ils aux besoins de leurs usagers? ». [En ligne]. Récupéré de [Les CHSLD répondent-ils aux besoins de leurs usagers?](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH). 2022. « Enquête socioéconomique sur le profil des membres de coopératives d'habitation 2022 ». [En ligne]. Récupéré de [CQCH\\_Enquete\\_Socioeconomique\\_WEB\\_sans-annee.pdf](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Conseil multidisciplinaire du CISSS du Bas-Saint-Laurent. 2022. *Référentiel en accessibilité universelle*, Présentation PowerPoint, 68p.

Équipe de surveillance de la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, 2024. Pour un vieillissement en santé, Portrait des aînés 2023 Bas-Saint-Laurent , Rapport rédigé par Luce Huard-Lemieux, Khaly Mbodji et Joannie Lebrun. 28p. [En ligne]. Récupéré de [portrait\\_des\\_aines\\_2023.pdf](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Fortin et Louesdon. 2021. *Se développer en rhizome, Guide pratique sur la cocréation*, Licence Creative Commons, 198p.

Institut de la statistique du Québec. 2025. « Population et structure par âge et genre - Régions administratives ». [En ligne]. Récupéré de [Population et structure par âge et genre – Régions administratives](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Institut de la statistique du Québec. Mise à jour 2025. « Projections démographiques du Québec et de ses régions d'ici 2051 ». [En ligne]. Récupéré de [Projections démographiques du Québec et de ses régions d'ici 2051 : la croissance de la population révisée à la baisse](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Institut national de santé publique du Québec. 2021. *La santé cognitive des personnes âgées : pourquoi et comment la préserver?* [En ligne]. Récupéré de [La santé cognitive des personnes âgées : pourquoi et comment la préserver?](#) (consulté le 1 avril 2026)

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). 2018. État des connaissances : Qualité de milieu de vie en centre d'hébergement pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Rapport rédigé par Isabelle David. Québec, Qc : INESSS. 110 p. [En ligne]. Récupéré de [L'INESSS publie une revue des écrits sur la qualité du milieu de vie en CHSLD | Chaire de recherche en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille](#). (consulté le 19 novembre 2025).

Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU). 2012. L'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec. Des enjeux et des parcours difficiles pour les personnes concernées. 42 p. [En ligne]. Récupéré de [publication\\_2012-12-04\\_02.pdf](#). (consulté le 19 novembre 2025).

Réseau québécois des OSBL d'habitation. 2021. « Enquête sur les caractéristiques économiques des OSBL d'habitation du Québec ». [En ligne]. Récupéré de [rapport\\_final\\_enquete\\_2021.pdf](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Réseau québécois en innovation sociale. 2021. Déclaration québécoise pour l'innovation sociale, [En ligne]. Récupéré de : [https://www.rqis.org/wp-content/uploads/2021/11/Declaration\\_quebecoise\\_pour\\_linnovation\\_sociale1.pdf](https://www.rqis.org/wp-content/uploads/2021/11/Declaration_quebecoise_pour_linnovation_sociale1.pdf) (consulté le 1 avril 2026)

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). 2021. « Enquête sur les résidences pour personnes âgées ». [En ligne]. Récupéré de : [quebec-seniors-housing-survey-2021-fr.xlsx](#) (consulté le 19 novembre 2025).

Statistique Canada. 2021. « Perspective géographique ». [En ligne]. Récupéré de [Série « Perspective géographique », Recensement de 2021 - La Matapédia \(Division de recensement\)](#) (consulté le 19 novembre 2025).

The Lancet Commissions. 2017. *Dementia prevention, intervention, and care*. The Lancet [En ligne]. récupéré de [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(17\)31363-6/abstract](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(17)31363-6/abstract) (consulté le 1 avril 2026)

Verspeek, Emmie A. M., Maximilian Haas, Yvonne Brehmer, Manon A. Vvan Scheppingen, Nadine Bender, Matthias Kliegel et Alexandra Hering. 2025. "Changes in cognitive functioning and quality of life after relocation to a nursing home: a prospective longitudinal study of Swiss nursing home residents". [En ligne]. Récupéré de [Changes in cognitive functioning and quality of life after relocation to a nursing home: a prospective longitudinal study of Swiss nursing home residents](#). | [European Journal of Ageing](#)